

# Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique Centrale







Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique Centrale



Pour commander des exemplaires du ***Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique Centrale***, veuillez contacter :

Section des publications  
Commission économique pour l'Afrique  
Avenue Menelik II  
B.P. 3001  
Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél. : +251-11- 544-9900  
Télécopie : +251-11-551-4416  
Adresse électronique : [eca-info@un.org](mailto:eca-info@un.org)  
Web : [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© 2018 Commission économique pour l'Afrique, Programme des Nations Unies pour le développement, Données ouvertes pour le développement et World Wide Web Foundation.  
Addis-Abeba (Éthiopie)

Tous droits réservés  
Premier tirage : mai 2018

La reproduction, en tout ou en partie, de la teneur de cette publication est autorisée. La Commission demande qu'en pareil cas, il soit fait mention de la source et que lui soit communiqué un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité.

Conception de la couverture, mise en page et impression : Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, Addis-Abeba, certifié ISO 14001:2004.  
Imprimé sur du papier sans chlore

# Contents

<b>Liste des abréviations et acronymes</b>	<b>v</b>
<b>PREFACE</b>	<b>vii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>viii</b>
<b>Introduction générale</b>	<b>ix</b>
<b>1. Etat de lieu de l'Agro-industrie en Afrique Centrale</b>	<b>1</b>
1.1 L'agro-industrie : un secteur encore embryonnaire en Afrique Centrale	1
1.1.1. Situation du secteur en amont de la production	1
1.1.2. Situation du secteur en aval de la production	2
1.1.3. Importance de la chaîne de valeur	3
1.1.4. Evolution de la structure du secteur agro-industriel	4
1.2 L'agro-industrie en Afrique Centrale : performance et obstacles à son développement	5
1.2.1. L'agro-industrie en Afrique Centrale : une performance mitigée	5
1.2.2. Les causes du retard de l'agro-industrie en Afrique Centrale	8
1.3 L'agro-industrie : un secteur à fort potentiel pour le développement économique de l'Afrique Centrale	11
1.3.1. Un énorme marché potentiel pour l'agro-industrie	12
1.3.2. Un réservoir de ressources naturelles	12
1.3.3. Les opportunités d'investissement en Afrique Centrale	13
1.3.4. Le potentiel des progrès technologiques	14
1.4 Conclusion	14
<b>2. Politiques publiques de développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale</b>	<b>15</b>
2.1 Vue d'ensemble des interventions et stratégies mises en place pour le développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale	15
2.2. Programme de Développement intégré de l'Agriculture Africaine (PDDAA) en Afrique Centrale	16
2.2.1. Historique du PDDAA	17
2.2.2. Bilan du PDDAA en Afrique Centrale	18
2.3.	Conclusion
<b>3. Développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale : Défis et axes d'intervention prioritaires</b>	<b>21</b>
3.1. Impératifs du développement de l'agro-industrie	21
3.1.1. Défis de l'augmentation de la productivité agricole	21
3.1.2. L'exigence de la modernisation des chaînes de valeur	22
3.1.3. De l'accès à la terre à l'accès aux financements	23
3.1.4. Défis des infrastructures et l'accès à l'énergie	24

3.2. Les stratégies d'intervention prioritaires	24
3.2.1. La stratégie de la disponibilité et de l'accessibilité des intrants	24
3.2.2. La stratégie de l'intensification de la production	25
3.2.3. La stratégie de la disponibilité et de l'accessibilité des infrastructures	27
3.2.4. La stratégie de la transformation agricole	28
3.2.5. La stratégie de la commercialisation	28
3.3. Conclusion	29
<b>Conclusion générale</b>	<b>30</b>
<b>Annexe</b>	<b>31</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>32</b>
<b>Figures</b>	
Figure 1.1 : Types de chaînes d'approvisionnement	3
Figure 1.2 : Chaîne de valeur manioc	4
Figure 1.3 : Chaîne de valeur agro-alimentaire	5
Figure 1.4 : Progression de la valeur ajoutée du secteur agroindustriel pour les pays d'Afrique Centrale (constant USD)	6
Figure 1.5 : Evolution des rendements céréaliers de l'Afrique Centrale et quelques pays émergents (en kg/ha)	7
Figure 1.6 : Réseau Total des voies ferrées de quelques pays africains en 2014	9
Figure 1.7 : Pourcentage des routes bitumées en Afrique Centrale	9
Figure 1.8 : Consommation d'électricité de quelques pays africains (KWh par habitant, 2014)	10
Figure 1.9 : Pourcentage des terres agricoles sur la quantité de terre totale par pays de l'Afrique Centrale en 2014	13
Figure 2.1 : Evolution des parts de budget allouées au secteur agricole entre 2003 et 2015	19
Figure 3.1: Indice de production agricole en Afrique Centrale (1960-2010)	22

## Liste des abréviations et acronymes

ACET	African Center for Economic Transformation / Centre Africain pour la transformation économique
AIDA	Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique Centrale
COREP	Commission régionale des pêches du golfe de Guinée
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
CUA	Commission de l'Union Africaine
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Forum économique mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FSRDA	Fonds spécial régional de développement agricole
GICAM	Groupe inter-patronal du Cameroun
GWh	Gigawattheure
HEVECAM	Hévéa Cameroun
ICRA	Institut centrafricain de la recherche agronomique
ID3A	Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique
IIMD	International Institute for Management Development / Institut International pour la gestion du développement
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
IRA	Institut national de recherche agronomique
IRAD	Institut de recherche agricole pour le développement
IRAF	Institut de recherches agronomiques et forestières
ITRAD	Institut Tchadien de recherche agronomique pour le développement
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAC	Politique agricole commune
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PIB	Produit intérieur brut
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PNIASAN	Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PRIASAN	Programme régional d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle

RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
SOMDIAA	Société d'organisation de management et de développement des industries alimentaires et agricoles
SOSUCAM	Société sucrière du Cameroun
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UCCAO	Union des coopératives de café arabica de l'ouest
USD	United States dollar / Dollar Américain
WDI	World Development Indicator / Indicateur du développement dans le monde



## PREFACE

L'Afrique Centrale dispose des potentialités considérables en agro-industrie qui sont encore sous exploitées. Pourtant, l'exploitation efficace du potentiel de l'agro-industrie est une nécessité pour la transformation structurelle du tissu économique de l'Afrique Centrale. Dans cette perspective, l'exploitation du potentiel de l'agro-industrie de l'Afrique centrale va contribuer à la diversification économique, gage d'une stabilité économique face à des instabilités du marché des matières premières. Ainsi, la mise en valeurs de l'agro-industrie va contribuer à garantir la fourniture des intrants au secteur agricole et relier ce dernier aux consommateurs à travers la manipulation, la transformation, le transport et la commercialisation des produits agricoles. Il existe donc une forte synergie entre le développement de l'agro-industrie et la performance agricole en tant qu'instrument de développement économique. En effet, une agro-industrie dynamique et efficace stimule la croissance agricole qui à son tour stimule la croissance des autres secteurs de l'économie.

Toutefois, une politique efficace d'exploitation optimale des potentialités de l'agro-industrie en Afrique Centrale devrait intégrer l'exis-

tence des difficultés liées à l'insuffisance des infrastructures, l'accès au financement, l'accès à la technologie, l'accès à la terre et des difficultés liées à la sécurité et au climat des affaires peu propice.

Ce rapport a pour objectif de contribuer à la réflexion en faveur d'une croissance diversifiée et socialement inclusive par le biais du développement de l'agro-industrie en Afrique centrale. Dans cette perspective, il est structuré en trois points principaux. Dans un premier temps il fait le point sur la situation, le potentiel et les performances de l'agro-industrie en Afrique centrale. Il fait ensuite le bilan des politiques de développement des agro-industries en faisant ressortir les insuffisances qui ont limité leurs résultats. Enfin ce rapport se termine sur l'identification de cinq axes prioritaires pour promouvoir l'agro-industrie à savoir la disponibilité et l'accessibilité des intrants, l'intensification de la production, la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures, la transformation et enfin la commercialisation.

## REMERCIEMENTS

Le présent rapport d'étude intitulé «Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique centrale » a été préparé et rédigé par M. Cyrille Bergaly Kamdem, Enseignant à Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II, sous la coordination générale et l'orientation de M. Antonio M. A. Pedro, Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (BSR-AC/CEA). Il a été examiné, enrichi et validé par la réunion du Groupe ad hoc d'Experts qui s'est tenue du 28

au 29 septembre 2017 à Douala, au Cameroun. Ce rapport a été supervisé par M. Mamadou Malick Bal, économiste au Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la CEA. Il a bénéficié des commentaires des experts du BSR-AC/CEA, notamment Tidjani Chetima, Ghitu-I-Mundunge, Julian Slotman, Mama Keita, Issoufou Seidou, Laurent d'Aronco et Lot Tcheeko. La Section des publications de la CEA a apporté son concours pour l'édition, la conception graphique et l'impression du présent document.

## Introduction générale

En Afrique, le secteur agricole comparativement à l'industrie extractive, est le principal pourvoyeur d'emplois avec une population agricole estimée à 530 millions (soit 60% de la population africaine totale) qui certainement atteindra 580 millions en 2020 (NEPAD, 2013). Selon Belward et al. (2011), le continent abonde de ressources renouvelables et non-renouvelables inégalement réparties sur le territoire. L'Afrique détient environ 60% des terres arables non cultivées qui conviennent aux cultures vivrières. Cependant, malgré ce potentiel en terre arable disponible, le secteur agricole se trouve en dessous de ses capacités productives. Cela peut se justifier par un certain nombre de faits : (i) l'Afrique utilise moins de 2% de ses ressources renouvelables en eau par rapport à la moyenne mondiale (5%) ; (ii) le secteur agricole en Afrique est caractérisé par une faible utilisation des innovations technologiques (Nkamleu, 2004) ; (iii) l'insuffisante utilisation des innovations technologiques en Afrique ne permet pas de faire face de manière efficace à la faible fertilité des sols, aux attaques d'insectes et maladies, aux changements climatiques, au manque de semences améliorées et appropriées et à l'accès aux inputs. Ces facteurs limitatifs sont à l'origine des rendements de cultures qui sont nettement inférieurs à leurs potentiels avec des pertes post-récoltes allant de 15 à 20% pour les céréales, et plus élevées pour les produits périssables (Banque Mondiale, 2013; Cairns *et al.*, 2013). Depuis 1990, les rendements céréaliers ont fortement augmenté au Brésil (164%), en Uruguay (81%) et au Chili (69%), tandis qu'en Afrique ils n'ont augmenté qu'à moins de 40% (BAD, 2014). Cette faible productivité de l'agriculture africaine comparée aux autres régions du monde, rend ce secteur très peu compétitif à l'échelle mondiale. De plus, la faible productivité de l'agriculture se justifie également par la faible industrialisation de l'agriculture et la forte dominance de l'agriculture familiale. Selon NEPAD (2013), l'Afrique compte 33 millions d'exploitations de moins de 2 hectares qui représentent 80 % de l'ensemble des exploita-

tions. Toutefois, l'Afrique reste la seule région du globe où la contribution de l'agriculture au PIB est plus élevée que celle de l'agro-industrie. En Afrique, la contribution de l'agro-industrie est estimée seulement à environ 25% du PIB (Banque Mondiale, 2013). Ceci s'explique par la faible industrialisation de la production et de la transformation agricole en Afrique qui plombent les performances agricoles dans les chaînes de valeurs mondiales. A titre d'illustration, l'Afrique produit environ 70% de toutes les fèves de cacao du monde, mais ne fournit qu'environ 20% des produits intermédiaires du cacao. De même, les pays africains ne procèdent qu'à une faible transformation du soja qu'ils produisent et répondent à la demande locale de soja transformé par des importations coûteuses (ACET, 2014). Ceci témoigne de la place que peut occuper l'agro-industrie dans le développement économique des pays africains et en particulier ceux de l'Afrique Centrale.

Le problème de la faible productivité et compétitivité agricole se pose davantage en Afrique Centrale alors que celle-ci constitue l'un des bassins de production les plus importants d'Afrique encore largement sous exploité. En effet, les pays de l'Afrique Centrale disposent d'importantes dotations en ressources naturelles qui constituent des bases solides pour le développement d'une agro-industrie. Outre les immenses ressources pétrolières et minérales, la sous-région abrite la deuxième plus importante réserve forestière au monde. Elle bénéficie d'un potentiel hydroélectrique représentant environ 17% du potentiel mondial et compte un vaste réseau hydrographique de 12000 km de voies navigables. Enfin, les pays de la sous-région disposent de plus de 120 millions d'hectares de terres utiles à l'agriculture et à l'agro-industrie. Les principales cultures de la région sont les céréales, le café, le cacao, les racines et tubercules.

Cependant, malgré ces potentialités agricoles, l'Afrique Centrale a davantage recours aux importations de produits alimentaires pour satis-

faire les besoins sans cesse croissants d'une population qui augmente très rapidement. La compétitivité du secteur agricole en Afrique Centrale dépend de la performance du secteur industriel et manufacturier qui reste encore fragile. Les statistiques de la Banque Mondiale (WDI, 2017) montrent que le secteur industriel reste encore marginal en Afrique et plus particulièrement en Afrique Centrale, où la contribution au PIB reste inférieure (34%) à celle de l'Afrique du Nord (43%). Par ailleurs, le secteur industriel est dominé par l'industrie extractive (minière) relativement à l'industrie manufacturière pourvoyeuse d'emplois (CEA, 2011). Pourtant, c'est cette industrie manufacturière qui a été à l'origine du développement économique des Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie (République de Corée, Taiwan, Hong Kong et Singapour). Il est donc nécessaire pour l'Afrique Centrale de développer davantage son secteur industriel et manufacturier pour transformer ses matières premières (sujettes aux fortes fluctuations des prix internationaux) et accroître leurs valeurs ajoutées avant l'exportation. En effet, les économies de l'Afrique Centrale se sont spécialisées dans l'exportation des produits agricoles bruts (le coton, la banane, le cacao, le café, le thé), le pétrole brut et les minerais bruts. La persistante baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux qui sévit depuis quelques années, a profondément affecté les économies de la sous-région. Cette baisse des cours crée ainsi des tensions de trésorerie qui se sont traduites dans les faits par les retards de paiement des fonctionnaires dans certains pays. Ce qui a remis sur la table

l'épineux problème de la dépendance des économies de la sous-région aux exportations de produits primaires. Cette crise arrive à un moment où l'Afrique et particulièrement l'Afrique Centrale fait face à de nombreuses difficultés parmi lesquelles un chômage galopant, les changements climatiques, un taux de pauvreté élevé, un niveau d'insécurité alimentaire élevé, un fort taux de croissance démographique etc. Il est donc impératif pour l'Afrique Centrale d'accélérer son processus d'industrialisation. Mais la question principale est de savoir sur quels types d'activités les Etats doivent-ils se lancer ?

L'agriculture en général et l'agro-industrie en particulier est considérée comme un secteur privilégié pour assurer la transformation structurelle et le développement économique. La croissance du secteur agricole a des répercussions sur le développement via d'autres effets indirects, par lesquels l'agriculture stimule la croissance d'autres secteurs de l'économie. La place importante de l'agriculture en Afrique a également été mise en exergue par l'adoption récente de deux programmes de développement pour l'Afrique, à savoir au niveau continental le programme de transformation de l'Afrique aussi connu sous le nom de "Agenda 2063"<sup>1</sup>, et au niveau international le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD)<sup>2</sup> de l'Assemblée générale des Nations Unies "Programme 2030". Ces deux programmes dont l'objectif principal est d'établir une croissance inclusive, un développement durable, la paix

---

<sup>1</sup> L'agenda 2063 a été adopté en mai 2013 à l'occasion du jubilé d'or de l'Organisation de l'Unité Africaine(OUA)/ l'Union Africaine (UA). Cet agenda vise au courant de la période 2013-2063, la réalisation de « la vision Panafricaine d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale » cette volonté se décline en 7 aspirations :

Aspiration 1: Une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable.

Aspiration 2: un continent intégré; politiquement uni et fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la Renaissance de l'Afrique.

Aspiration 3: Une Afrique de la bonne gouvernance, de la démocratie, du respect des droits de l'homme, de la justice et de la primauté du droit.

Aspiration 4: Une Afrique de paix et de sécurité.

Aspiration 5: Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, de valeurs et d'une éthique partagée.

Aspiration 6: Une Afrique dont le développement est dirigé par ses citoyens, tributaire du potentiel des populations africaines, en particulier, de ses femmes et de ses jeunes, et soucieuse du devenir de ses enfants.

Aspiration 7: Une Afrique forte, unie, résistante, et actrice et partenaire influente dans le monde.

<sup>2</sup> Les objectifs du Développement Durables sont au nombre de 17 et sont en continuité avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement adopté en 2000. Ces objectifs sont condensés dans l'annexe 1 de ce document.

et la sécurité sur le continent, reconnaissent clairement la place centrale de l'agriculture au développement durable, à la sécurité alimentaire, à l'amélioration des conditions de vie de pauvres, et enfin à une croissance économique durable à travers l'industrialisation et la diversification industrielle. Par ailleurs, les travaux de Johnston et Mellor (1961) et (Schultz, 1964) sur la transformation structurelle des sociétés agraires vers des économies industrielles pour le développement économique, restent encore d'actualité en Afrique Centrale. De plus, la performance de l'agriculture de façon générale en tant qu'instrument de développement dépend fortement de l'agro-industrie. Une agro-industrie efficace et dynamique stimule la croissance agricole (Banque Mondiale, 2008). L'agro-industrie se définit comme étant l'ensemble des entreprises qui font dans la transformation des matières premières et produits intermédiaires dérivés du secteur agricole (FAO, 1997). Pour Wilkinson et Rocha (2008) et le GICAM (2014), l'agro-industrie regroupe toutes les activités de préparation à la production agricole, de production, de transformation, de conservation et de commercialisation. Par ailleurs, l'étude de Rao (2006) regroupe les industries agro-alimentaires en 3 catégories : primaire<sup>3</sup>, secondaire<sup>4</sup>, et tertiaire<sup>5</sup>.

Ainsi, pour capitaliser et canaliser les potentialités agricoles de l'Afrique Centrale vers un développement économique, l'agro-industrie qui est un maillon essentiel dans les chaînes de valeur agroalimentaires, offre de grandes possibilités d'industrialisation fondées sur les produits de base. Elle implique une fourniture d'intrants nécessaires à la production agricole, une optimisation par la modernisation de l'appareil de production agricole, un développement des infrastructures et une transformation adaptée à la demande du marché. Il existe ainsi de grandes synergies entre l'agro-industrie et la performance de l'agriculture en tant que vecteur du développement. Une stratégie de développement agro-industrielle impliquant une

plus forte valeur ajoutée et une plus forte croissance de la productivité au sein de l'ensemble du système de chaîne de valeur, représente l'une des meilleures opportunités d'atteindre une croissance économique et une création de richesse ainsi qu'une réduction de la pauvreté en Afrique Centrale. En plus de l'amélioration des revenus et de la création d'emplois que le développement de l'agro-industrie peut engendrer dans la sous-région, ce secteur pourrait également servir de levier pour une véritable transformation structurelle des économies de la sous-région. Le développement de l'agro-industrie va réduire la dépendance alimentaire de l'extérieure de la sous-région et les ressources dépensées autrefois pour l'importation alimentaire, peuvent être orientées dans d'autres activités. Une évaluation de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a par exemple estimé à 26 milliards d'USD le montant total des importations de la sous-région (CEA, 2009a). D'après l'OMC (2010), les principaux produits d'importations sont par exemple : le riz, le blé (90% et 100% respectivement au Cameroun, en RDC), le sucre (60% au Tchad) et la viande et les produits d'origine animale.

Au regard du potentiel du secteur agricole en Afrique Centrale, la capacité de l'agro-industrie à améliorer le développement économique des pays de la sous-région nécessite des conditions préalables :

(i) La dynamisation du secteur de l'agro-industrie nécessite de gros investissements en inputs qui ne peuvent que provenir d'autres secteurs notamment l'industrie manufacturière, créant ainsi de nouvelles opportunités pour l'industrie manufacturière locale. Par ailleurs, l'accroissement des revenus résultant du développement de l'agro-industrie aura également un effet bénéfique sur le secteur manufacturier du fait de la forte demande en biens manufacturiers qui va en résulter. La nécessité de développer ce secteur, et de façon générale le secteur industriel, s'est fait ressentir à travers des initiatives

<sup>3</sup> Comprend les processus de traitement basiques du produit naturel tels que le nettoyage, le triage et le décorticage.

<sup>4</sup> Inclut les processus de modification simples ou élémentaires du produit naturel tels que l'hydrogénation des huiles alimentaires.

<sup>5</sup> Processus impliquant une modification profonde du produit naturel, comme la transformation des tomates en ketchup ou celle du lait en fromage etc.

gouvernementales et l'adoption du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) par les pays, sous l'égide de l'Union africaine en collaboration avec l'ONU-DI, la CEA et d'autres partenaires de développement. Tous ces liens témoignent donc de la pertinence du développement de l'agro-industrie dans l'Afrique Centrale comme moteur d'une véritable transformation économique.

(ii) Pour que le développement du secteur agro-industriel de l'Afrique Centrale contribue efficacement au développement économique, il est nécessaire d'agir de manière stratégique sur les principaux axes suivants : les intrants, la production, les infrastructures, la transformation et la commercialisation (les aspects institutionnels et l'intégration régionale). Les actions à mener sur ces axes devront être séquentielles de manière à permettre une complémentarité temporelle entre les axes. Les actions à mener dans l'axe « des intrants » visent à fournir en amont à la production agricole les intrants nécessaires pour son développement. Notons qu'à ce niveau d'importants emplois seront créés. L'axe « la production agricole » regroupe les actions de nature à accélérer la productivité et la production agricole. Ceci aura pour conséquence la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire notamment rurale. Le troisième axe est consacré au développement des infrastructures de transport, de stockage, d'énergie et d'eaux. Le quatrième axe dédié à la transformation agricole est un axe central. Les actions à poser dans cet axe visent le démarrage et/ou l'intensification de la transformation des

produits agricoles en Afrique Centrale, et auront pour conséquence la création de nouveaux emplois et l'accroissement des revenus. Enfin le cinquième axe qui est consacré à la commercialisation, vise à fluidifier la distribution des « agribusiness products » tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique Centrale.

L'objectif global de la présente étude est de contribuer à la réflexion en faveur d'une croissance diversifiée et socialement inclusive par le biais du développement de l'agro-industrie.

Pour atteindre cet objectif, le reste de l'étude sera structuré en trois chapitres. Le premier chapitre va consister à mettre en évidence les potentialités de l'agro-industrie dans la sous-région. Dans le chapitre 2, l'examen des actions déjà menées en vue de l'optimisation de l'agro-industrie pour le développement en Afrique Centrale va permettre d'identifier les principaux obstacles à la réalisation du potentiel de l'agro-industrie, ainsi que les facteurs qui incitent au développement de la chaîne de valeur de l'agro-industrie. Au regard des obstacles et des facteurs incitatifs identifiés, le chapitre trois sera consacré à l'identification des actions à mener pour promouvoir le développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale.

Le cadre analytique de cette étude sera constitué par une revue documentaire et une analyse SWOT (Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces). Les données utilisées proviendront de différentes sources à savoir la CEA, World Development Indicators et FAOSTAT.

# Etat de lieu de l'Agro-industrie en Afrique Centrale

L'Afrique Centrale regorge un potentiel de l'agro-industrie qui mérite d'être exploité efficacement pour contribution à une transformation structurelle de l'économie. En effet, lorsque le potentiel est efficacement exploité, l'agriculture en général et l'agro-industrie en particulier est une source de produit, de facteur et d'échange extérieurs qui contribue au décollage du secteur industriel. En Afrique Centrale, malgré le potentiel existant, l'agro-industrie reste encore un secteur embryonnaire du fait des obstacles qui entravent son développement.

## 1.1 L'agro-industrie : un secteur encore embryonnaire en Afrique Centrale

Le développement de l'agro-industrie reste embryonnaire aussi bien en amont, qu'en aval de la production que dans la chaîne de valeur.

### 1.1.1. Situation du secteur en amont de la production

La situation du secteur agro-alimentaire en amont de la production en Afrique Centrale est marquée par une très faible utilisation des engrais des semences améliorées et des machines agricoles. Pourtant, la modernisation de l'appareil de production agricole est une nécessité pour une transformation structurelle de l'Afrique Centrale. Les taux d'utilisation des engrais, des semences améliorées et des machines agricoles en Afrique Centrale de-

meurent encore insuffisants. Dans les années 60, le nombre de tracteurs à roue et à chenille (à l'exclusion des tracteurs de jardins) en service dans l'agriculture après une année, était plus important en Afrique subsaharienne par rapport à l'Asie de l'Est, mais moins important comparé à l'Amérique Latine en excluant les pays à haut revenu. Plus tard avant les années 2000, la tendance s'était totalement inversée avec le nombre de machines agricoles en service après une année en Afrique subsaharienne étant évalué à 209 milles très loin de l'Asie de l'Est et encore plus important en Amérique Latine avec 1,1 millions et 1,6 millions de machines agricoles, respectivement (Banque Mondiale, 2006). Dans la plupart des pays de l'Afrique Centrale, le nombre de machines agricoles se compte encore en centaines. La situation du secteur en amont de la production reste très traditionnelle, dans le meilleur des cas semi-mécanisée. L'utilisation des machines agricoles reste un luxe pour la grande majorité des agriculteurs de l'Afrique Centrale.

Par ailleurs, il y a plus d'engrais utilisés pour les aliments de base que pour la culture d'exportation : 40% des engrais consommés sont utilisés pour le maïs suivis par d'autres céréales (blé, sorgho et mil). Les fruits et légumes ainsi que le sucre de canne représentent 15% de l'utilisation d'engrais, tandis que le riz, le tabac, le coton et les tubercules traditionnels (manioc, ignames) représentent environ 2-3% chacun (Morris *et al.*, 2007).

Bien qu'ayant de nombreux petits gisements de roche phosphatée partout dans la sous-région Afrique Centrale, la production d'engrais inorganique<sup>6</sup> est concentrée en Afrique du Nord et en Afrique du Sud. La production d'engrais dans la sous-région est extrêmement faible. Cependant, il existe quelques productions qui commencent en République Démocratique du Congo (RDC) et qui sont prévues en Guinée Equatoriale. La RDC et le Congo sont les seuls pays de la sous-région ayant des gisements de potasse. Le Cameroun, la Guinée Equatoriale, l'Angola, le Congo et la RDC sont les pays de la sous-région disposant de gaz naturel. En comparaison, l'Afrique du Sud dispose d'importants gisements de roches phosphatées et produit 90% de ses besoins en engrais phosphatés. L'Afrique du Nord quant à elle produit à la fois les engrais phosphatés et azotés disposant d'énormes réserves de roches phosphatées et de gaz naturel.

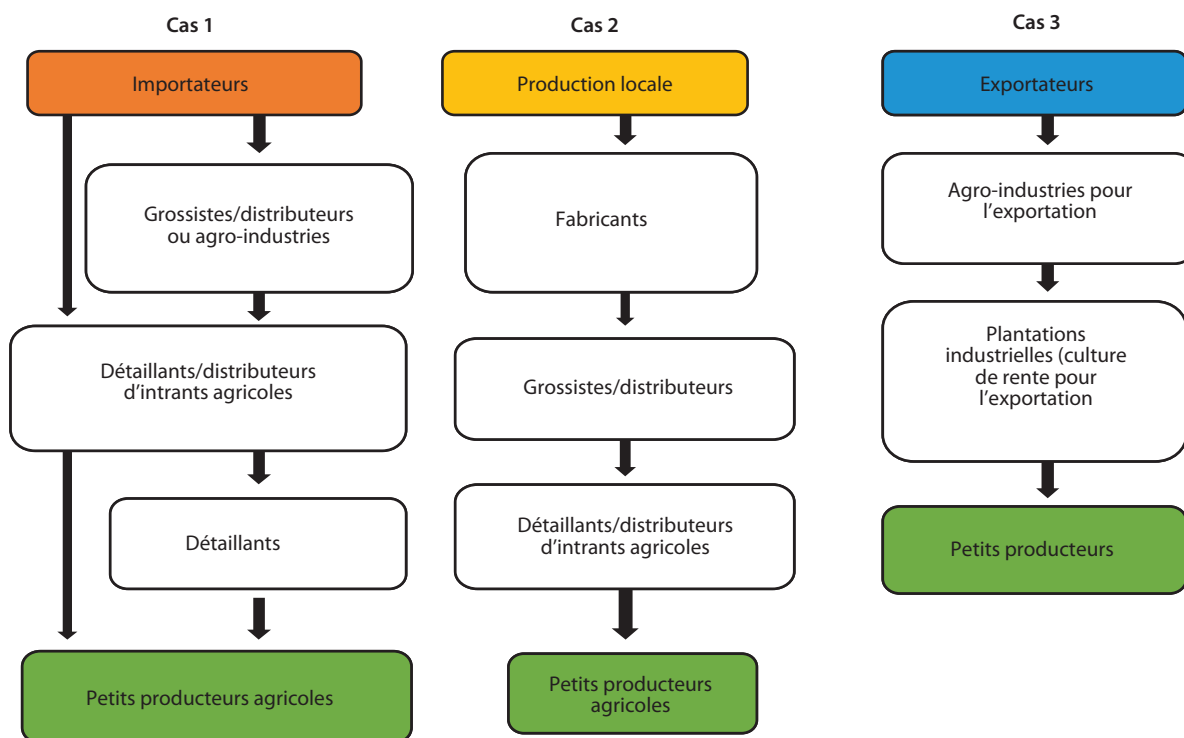
Ainsi, il est très difficile de parler d'un secteur d'agro-industriel en amont de la production

dans la sous-région, mais plutôt de chaînes d'approvisionnement en intrants avec un nombre d'acteurs différent à chaque étape de la filière (Figure 1.1).

Le premier cas de figure est le plus souvent rencontré dans les pays de la sous-région. Les engrais importés suivent successivement la chaîne jusqu'aux petits producteurs agricoles. Ce cas se présente dans les pays comme le Cameroun, le Tchad et l'Angola. Toutefois, ces chaînes d'approvisionnement sont généralement fragiles et peu développées en raison des contraintes d'offre et de la demande.

Le deuxième cas de figure représente un état plus mature de l'agro-industrie avec une production locale et une distribution via des réseaux grossistes/distributeurs et détaillants bien assez développés. Ce cas de figure est à ses débuts en RDC. Par contre, il est plus développé en Afrique du Nord et en Afrique de Sud.

**Figure 1.1 : Types de chaînes d'approvisionnement**



<sup>6</sup> Les engrais peuvent être classés en deux catégories : (1) engrais organiques : ils sont obtenus à partir des matières vivantes ou autrefois vivantes telles que les déchets animaux (fumier), les résidus de culture (comme les feuilles, tiges), le compost et de nombreux autres produits dérivés d'organismes vivants. (2) Engrais inorganiques (également appelés engrais minéraux et chimiques) : les produits proviennent essentiellement de sources non vivantes au travers de processus artificiels. La plupart des engrais commerciaux entre dans cette catégorie.



Le troisième cas de figure est communément trouvé dans les secteurs d'exportation des cultures de rente telles que le cacao, le coton du Cameroun. Ces entreprises achètent des engrais soit directement auprès des fournisseurs étrangers, soit en passant la commande auprès d'importateurs locaux pour leurs petits planteurs sous contrat. Ils fournissent les engrais à crédit et déduisent le coût des intrants et d'autres services lors de la récolte.

En fait, il est très coûteux de fabriquer en petites quantités des engrais d'un type de bien en particulier. La meilleure option est d'investir à long terme dans une production d'engrais dans des pays de la sous-région disposant de ressources adéquates pour une consommation nationale et sous régionale, ainsi que pour les marchés d'exportation.

### **1.1.2. Situation du secteur en aval de la production**

En Afrique, il existe de nombreux exemples de succès de la transformation agricole pouvant être utiles pour les pays de la sous-région Afrique Centrale : L'extension de la floriculture en Ethiopie, l'essor de l'horticulture au Kenya, l'intégration verticale et la transformation des produits agricoles au Maroc. Au nombre des exemples d'agro-industrie dans certains pays de la sous-région Afrique-Centrale, l'on pourrait citer la transformation de la canne à sucre au Cameroun, Gabon, RCA, Tchad (via SOMDIAA) ; la compagnie sucrière du Kwilu en RDC et SOSUCAM au Cameroun. Les plantations de palmier à huile et d'hévéa au Cameroun (via HEVECAM, BIOPALM), en RDC (via SOFAIN, Société NOCAFEX), au Gabon (via OLAM-INTERNATIONAL, SOSUHO). Malgré ces exemples de réussite, les pays de la sous-région peuvent encore transformer localement une proportion importante de leurs exportations agricoles.

Récemment, de nouvelles unités de transformation ont été adoptées en RDC, le « Silo métallique familial ». Cette technologie permet après récolte, de conserver des semences pendant longtemps, en les maintenant à l'abri de divers ravageurs (rongeurs, insectes et oiseaux). On note également l'introduction de

fours « chorkon ». Cette nouvelle technique de fourrage et séchage de poissons permet d'assurer la rentabilité de la pêche, de réduire significativement les pertes post capturées par fumage amélioré, de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Un ouvrage publié par Maatman (2012), argue que le lien entre les acteurs du secteur agro-industrie est de plus en plus impliqué dans un processus concurrentiel à la recherche de bénéfices. Leurs stratégies concernent essentiellement les coûts de production et sa livraison. Il est rare cependant, que les avantages concurrentiels durables ne dépendent que de la performance d'un seul acteur. Ils dépendent plutôt de la performance conjointe d'une gamme d'acteurs interconnectés, comme les fournisseurs d'intrants, les gestionnaires des entrepôts collectifs, les transformateurs et les commerçants au niveau local ou national. Cet ensemble d'acteurs interconnectés, locaux ou non, forme une chaîne de valeur.

### **1.1.3. Importance de la chaîne de valeur**

La chaîne de valeur regroupe les fournisseurs, les producteurs, les transformateurs et les acteurs impliqués dans la commercialisation jusqu'au consommateur final, tant au niveau national, sous régional, qu'international. A ne pas confondre avec les filières agricoles qui sont centrées sur un produit agricole de base et sur tout ou partie de ses transformations successives. Cependant, vue sous l'angle du développement du secteur agricole, la chaîne de valeur s'apparente à une filière agricole structurée autour d'une institution. Elle vise à la fois l'amélioration des revenus des petits exploitants, le développement de l'entrepreneuriat, la création d'emplois et la disponibilité des produits de meilleure qualité en quantité suffisante. La présentation de quelques exemples de chaînes de valeur permet de mieux illustrer son importance dans la sous-région Afrique Centrale.

#### ***1.1.3.1. La chaîne de valeur Manioc en Afrique Centrale***

La RDC, l'Angola et le Cameroun contribuent à eux seuls à plus de 92% de la production de la sous-région. La culture du manioc occupe la première place au niveau des cultures pra-

tiquées en Angola (11 millions de tonne sur la dernière décennie). La RDC occupe la première place au niveau de la sous-région, et la deuxième place derrière le Nigeria en Afrique (avec 15 millions de tonne par an). La chaîne de valeur est constituée de trois principaux maillons traditionnels : la production, la transformation et la commercialisation. Ces maillons présentent des spécificités du fait des types d'activités et des acteurs qui les caractérisent.

### 1.1.3.2. Chaîne de valeur Café au Cameroun

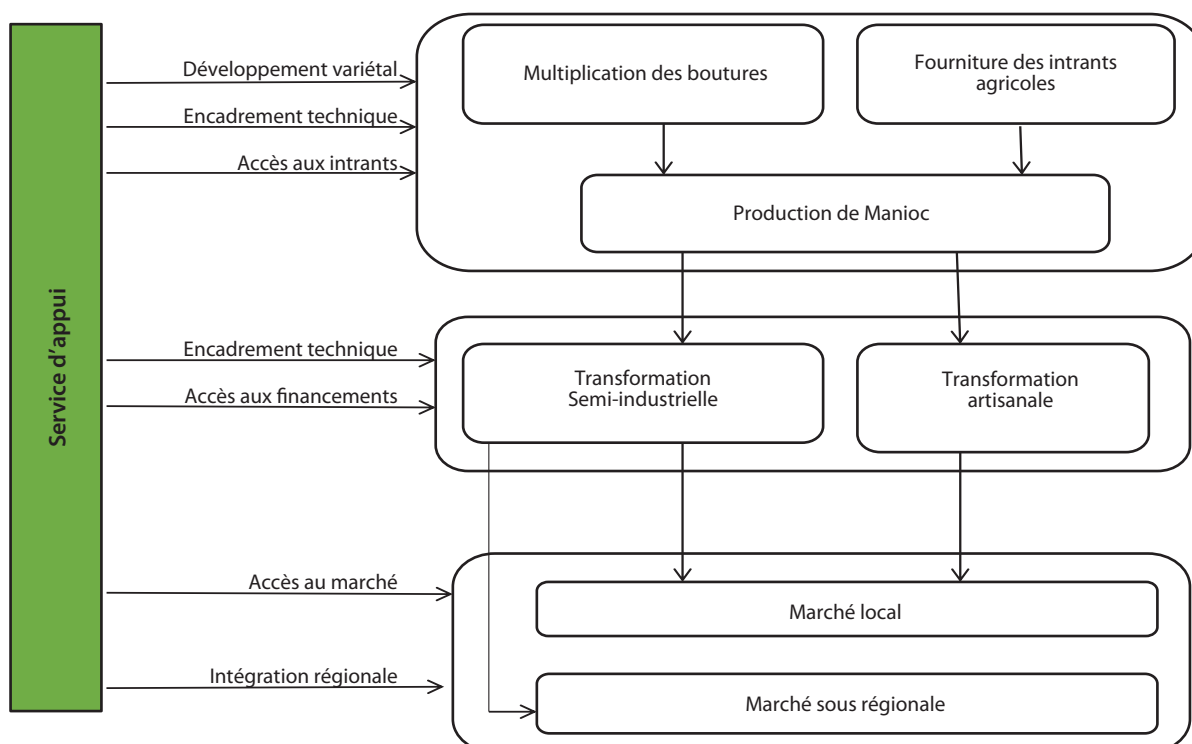
Un exemple typique des cas très souvent retrouvés dans la plupart des pays de la sous-région. La chaîne de valeur café est gouvernée par une Union des Coopératives, UCCAO (Union des Coopératives de Café Arabica de l'Ouest). Elle assure de bout en bout la gouvernance de la chaîne de valeur café, qu'elle vend à l'exportation. A travers elle, les petits exploitants ont l'opportunité de bénéficier des appuis techniques et financiers. L'UCCAO dispose d'une Usine de triage électronique d'une capacité de 16 000 tonnes. Après triage et conditionnement, la grande partie du café vert est vendue à l'exportation. Après torréfaction à l'usine de l'UCCAO, un café de marque camerounaise

conditionné dans les sachets en aluminium de 250 g, 500 g et 1 000 g est mis sur le marché. Malgré ces potentialités au niveau de la production et de la transformation, les quantités de café produites au Cameroun ne cessent de baisser d'année en année. La stagnation ou la baisse des quantités produites en café s'explique par le prix au producteur peu incitatif par rapport au coût de production. En effet, l'utilisation des techniques traditionnelles de production ne contribue pas à accroître efficacement les rendements et réduire efficacement les coûts de production. Par ailleurs, malgré la transformation du café, la consommation locale reste très limitée du fait de manque de promotion sur les vertus du produit encore ignorés par la majorité de la population.

### 1.1.4. Evolution de la structure du secteur agro-industriel

Le commerce intra-CEEAC des produits manufacturiers qui s'élève à moins de 150 milliards de francs CFA (soit 326 millions USD), est encore très insuffisant comparé à la demande des produits alimentaires. La croissance du marché sous régional (ou intérieur) offre des opportunités dont il est nécessaire de développer la

**Figure 1.2 : Chaîne de valeur manioc**



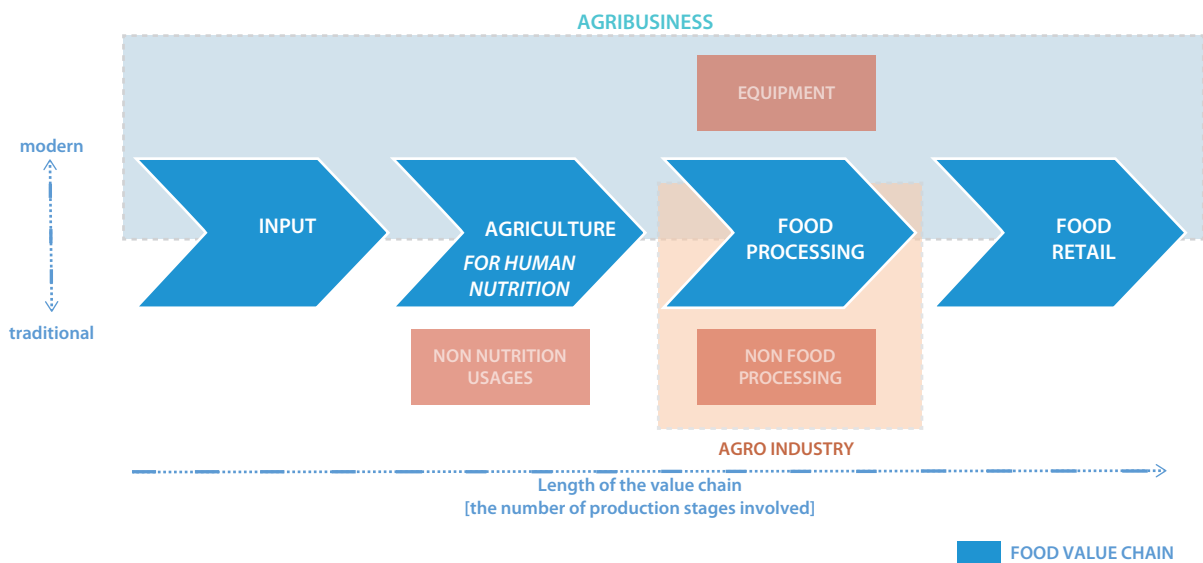
chaîne de valeur agroalimentaire pour pouvoir en bénéficier. L'accroissement de la demande et les changements des habitudes alimentaires ont conduit à une nouvelle géographie des échanges et l'allongement des chaînes de valeur alimentaires (figure 1.3).

Les activités en aval de la production, du transport à la distribution en passant par la transformation alimentaire, augmentent en importance relativement à l'agriculture, et l'agro-industrie en particulier occupe une position dominante dans le secteur manufacturier. C'est le cas

pour quelques pays de la sous-région dont la RDC, le Cameroun et l'Angola, qui ont connu une recombinaison sectorielle avec une baisse de la part de l'agriculture dans l'économie et un déplacement des activités économiques vers le secteur agroindustriel et les services.

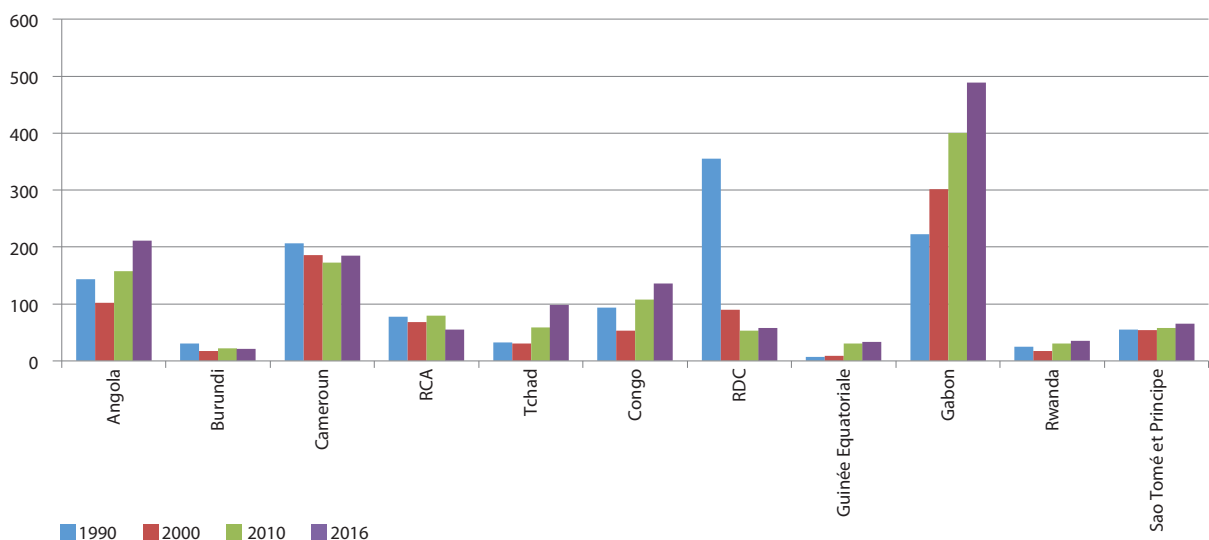
Une base de données récente de l'Organisation du Développement Industriel des Nations Unies (ONUDI, 2016), a permis d'établir une progression de la valeur ajoutée par habitant du secteur agroindustriel pour les pays de la sous-région Afrique Centrale. Ainsi, on peut

**Figure 1.3 : Chaîne de valeur agro-alimentaire**



Source: CSAO/OCDE 2015

**Figure 1.4 : Progression de la valeur ajoutée par habitant du secteur agroindustriel pour les pays d'Afrique Centrale (USD constant 2010)**



Source : Base de données de l'ONUDI (2016)

observer une croissance soutenue du secteur au Gabon, une augmentation importante de la valeur ajoutée du secteur après la première décennie pour l'Angola. Ces résultats sont cohérents avec le développement récent des activités de transformation alimentaires. Par contre, une chute brutale en 1990 suivie d'une baisse régulière de la valeur ajoutée par habitant du secteur agroindustriel est observée en RDC (Figure 1.4).

## 1.2 L'agro-industrie en Afrique Centrale : performance et obstacles à son développement

La performance des agro-industries en Afrique Centrale reste faible et est soumise à des nombreux obstacles.

### 1.2.1. L'agro-industrie en Afrique Centrale : une performance mitigée

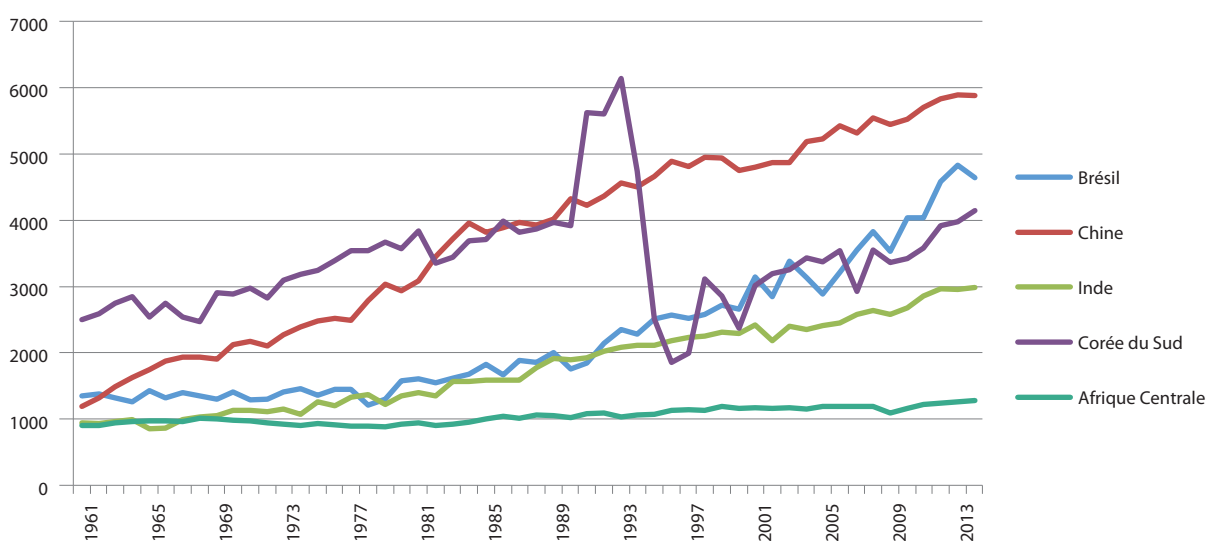
La faible performance des agro-industries en Afrique Centrale peut s'apprécier aussi bien en termes de productivité qu'en termes de compétitivité.

#### 1.2.1.1. Productivité agricole des économies de la sous-région

L'agro-industrie comme définie plus haut en introduction, regroupe au sens strict l'ensemble

des entreprises qui font dans la transformation des matières premières et produits intermédiaires dérivés du secteur agricole (FAO, 1997). Parmi les maillons de ce secteur, la production agricole occupe une place de choix. La production agricole est au cœur de l'agro-industrie et conditionne la performance de celle-ci. S'il n'y a pas de production agricole, il ne peut non plus avoir de transformation. Ainsi, un bon moyen d'évaluer les performances de l'agro-industrie consisterait sans doute à s'attarder sur les performances productives des systèmes de production agricole. L'indicateur traditionnellement le plus utilisé est la productivité agricole. La productivité agricole se définit comme étant le rapport en volume, d'une production sur un ou plusieurs facteurs de production (OCDE, 2001). Il existe plusieurs mesures de la productivité dans la littérature. Ces mesures sont globalement catégorisées en deux groupes : les mesures de productivité multifactorielle et les mesures de productivité uni-factorielle. Néanmoins, quelles que soient les mesures de productivité agricole utilisées, bon nombre d'auteurs s'accordent sur les mauvaises performances du secteur agricole en Afrique en terme de productivité (Nkamleu, 2004; Kane *et al.*, 2012; Cairns *et al.*, 2013; Djoumessi *et al.*, 2017). La croissance de la production agricole en Afrique a été plus le résultat de l'accroissement des espaces cultivés que

**Figure 1.5 : Evolution des rendements céréaliers de l'Afrique Centrale et quelques pays émergents (en kg/ha)**



Source : Construit par l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale (WDI, 2017)

de l'accroissement de la productivité. L'Afrique Centrale n'a pas été en marge de cette tendance malgré sa diversité de production agricole. La productivité agricole est restée relativement stable au fil du temps. La production agricole en Afrique Centrale a certes évolué mais à un rythme inférieur à l'accroissement de la population, entraînant ainsi une augmentation des importations nettes de nourriture. Toutefois, pour mieux apprécier les performances productives de l'Afrique Centrale, une comparaison avec d'autres pays est nécessaire. La figure 1.5 suivante présente l'évolution des rendements céréaliers de l'Afrique Centrale et quelques pays émergents entre 1961 et 2014. La figure montre que dans les années 1960, les rendements céréaliers de l'Afrique Centrale étaient sensiblement égaux à ceux de la Chine, du Brésil et de l'Inde ; mais qu'au fil des années l'écart s'est creusé progressivement entre les deux groupes. Aujourd'hui, les rendements céréaliers en Afrique Centrale sont estimés à 1281,86 kg/ha soit pratiquement 3,6 fois moins que celui de la Chine.

#### **1.2.1.2. Compétitivité sous régionale et internationale**

Au départ réservé à l'analyse de la gestion des entreprises, le concept de compétitivité a été progressivement utilisé pour qualifier l'état d'un pays. Plusieurs indicateurs sont utilisés pour mesurer la compétitivité d'une économie dont les plus courants sont Growth Competitiveness Index et Current Competitiveness Index développés par Forum Economique Mondial (FEM) et l'indice de l'International Institute for Management Development (IIMD) publié dans le « World Competitiveness Yearbook ». Toutefois, même si la plupart de ces indicateurs sont très contestés car comportant une forte dose de subjectivité, ils classent tous généralement les pays en développement au bas de l'échelle à cause de la porosité de son environnement des affaires et du dynamisme de ses entreprises (Marniesse et Filipiak, 2003).

L'Afrique est le continent le moins compétitif dans le monde. Le plus compétitif en Afrique c'est l'île Maurice qui occupe le 46<sup>ème</sup> rang mondial et parmi les 20 derniers dans le classement, 16 sont en Afrique Subsaharienne pourtant

riches en ressources naturelles (Forum Economique Mondial, 2015). Par ailleurs, le Gabon est classé comme le pays le plus compétitif de l'Afrique Centrale. L'Afrique Centrale accuse ainsi un retard de compétitivité par rapport aux autres régions dû à la faiblesse des fondamentaux de la compétitivité à savoir les institutions, les infrastructures et le capital humain. Cette mauvaise performance compétitive globale de l'Afrique Centrale reflète un peu celle de la plupart de ses différents secteurs du moins celle du secteur de l'agro-industrie. Pour mieux apprécier la compétitivité du secteur de l'agro-industrie en Afrique Centrale, analysons la structure des coûts/prix (compétitivité prix) et la qualité de ses produits (compétitivité hors prix).

#### **Compétitivité prix**

Au niveau de la production agricole, il existe une sorte d'hétérogénéité entre les filières et les pays. Les prix des produits agricoles varient d'une économie à l'autre en raison du coût de la main d'œuvre, le niveau d'infrastructure de transport, l'économie d'échelle et l'accès à la technologie. Dans le cas du maïs, la tonne coûtait à la production 418,9 dollars au Cameroun contre 1642,2 dollars au Congo en 2012. En Angola et au Burundi, elle coûtait respectivement 693,4 et 386,8 dollars traduisant ainsi une grande variabilité de prix entre les économies de l'Afrique Centrale. Par ailleurs, comparativement aux économies émergentes telle que la Chine, le prix à la production de maïs des économies de l'Afrique Centrale reste encore élevé car la tonne de maïs en Chine coûtait à la production seulement 383,5 dollars en 2012. Néanmoins, l'Afrique Centrale n'est pas relayée au dernier plan sur toutes les spéculations. Selon une étude de Temple *et al.* (2008), le coût de revient de la banane camerounaise est inférieur de 36% par rapport à celui de la banane antillaise estimé à 0,84 € / kg, 0,87 € / kg et 0,86 € / kg respectivement par l'approche comptabilité d'exploitation, l'approche itinéraire technique et l'approche globale. Les auteurs expliquent le gap par le différentiel de coût de la main d'œuvre qui est de 66 € / jour aux Antilles contre 2 € / jour au Cameroun.

Au niveau de la transformation agricole, on note d'emblée que la plupart des pays de l'Afrique

Centrale sont traditionnellement des exportateurs de matières premières. Ce sont des pays qui transforment peu. Parmi les produits finis ou semi-finis issus de la transformation agricole en Afrique Centrale, on peut citer : le tabac, les boissons alcoolisées et non alcoolisées, la bouillie, les pâtisseries, le chocolat, les habits et chaussures, les contreplaqués, les meubles et bien d'autres. Cette transformation agricole est répartie entre les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises qui opèrent généralement dans le secteur informel. L'essentiel des produits finis ou semi finis résultant de la transformation agricole est constitué des produits alimentaires, les boissons et le tabac. Ces derniers ont une forte contribution à la valeur ajoutée du secteur manufacturier. Par exemple en 2012, ils représentaient 81,51% de la valeur ajoutée du secteur manufacturier au Burundi et 74,54% au Congo en 2009. Mais malgré cette forte contribution, l'offre reste encore insuffisante en regardant le volume des importations des produits alimentaires de l'Afrique Centrale.

Les produits issus de la transformation agricole en Afrique Centrale sont peu compétitifs notamment sur le plan international. Leurs coûts de production sont généralement élevés comparativement à ceux des pays émergents qui bénéficient des économies d'échelles. Ces coûts élevés sont dus à l'utilisation limitée des technologies de pointe pour une véritable industrialisation. Même si les économies de l'Afrique Centrale possèdent encore des parts au niveau national en raison des droits de douanes qui limitent l'entrée massive des produits, ces dernières éprouvent d'énormes difficultés à exporter leurs produits dans la sous-région et dans le monde. Ceci se justifie par la faible intégration des économies mais surtout la qualité des produits.

### **Compétitivité hors prix**

Le deuxième élément de la compétitivité est la compétitivité hors prix ou plus simplement la qualité des produits. La qualité des produits est un facteur déterminant de la compétitivité d'une entreprise ou d'un pays. Produire à bas prix c'est bon, mais produire des produits de bonne qualité à bas prix est encore meilleur. L'aspect qualité a souvent été relayé au second plan par les agro-industries africaines et notamment celles

de l'Afrique Centrale. Ceci justifie leurs difficultés à exporter leurs produits vers les pays développés. Les produits africains sont souvent taxés de qualité douteuse en raison du non-respect des normes de qualité. Les produits de l'agro-industrie et plus particulièrement de l'agro-alimentaire de l'Afrique Centrale prolifèrent plus dans l'espace territorial qu'à l'international, parce que la population est encore moins exigeante en qualité. Mais avec l'accroissement des revenus, la population africaine devient de plus en plus exigeante en qualité. Cependant, certains produits sortent du lot. C'est le cas de la banane camerounaise qui est très appréciée à l'échelle internationale. Mais pour que l'agro-industrie puisse décoller, un certain nombre d'obstacles doivent être vaincus.

### **1.2.2. Les causes du retard de l'agro-industrie en Afrique Centrale**

Plusieurs facteurs sont à l'origine du retard de l'agro-industrie dans l'Afrique Centrale parmi lesquels : le problème infrastructurel, l'accès au financement et aux technologies, la sécurité et le climat des affaires.

#### **1.2.2.1. Le problème infrastructurel**

Une des principales causes du retard de l'agro-industrie en Afrique Centrale se résume au « problème infrastructurel ». Il se traduit par une quasi absence ou offre insuffisante d'infrastructures. Les infrastructures qui font problème sont de différents ordres et peuvent être regroupées au sein de deux grandes catégories : les infrastructures générales et les infrastructures spécifiques.

#### **Les infrastructures générales**

Ce sont les infrastructures qui affectent positivement l'économie toute entière et pas uniquement un secteur particulier. Ces infrastructures peuvent elles-mêmes se décliner en deux catégories : les infrastructures de transport et d'énergie

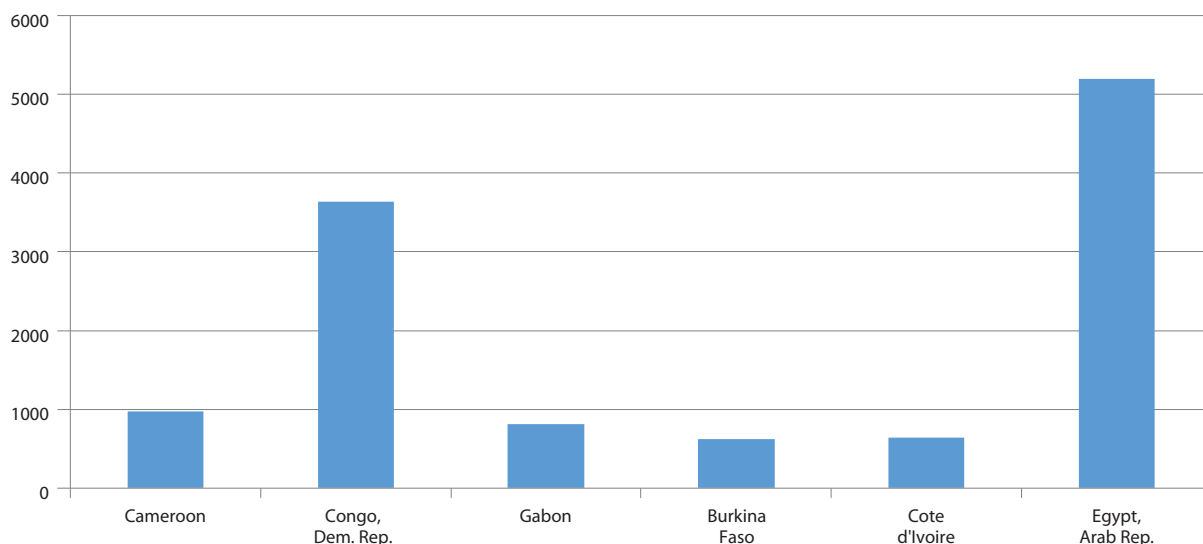
**Les infrastructures de transport :** le transport routier est le mode de transport le plus utilisé en Afrique Centrale, puis vient la voie ferrée et enfin les transports maritime et aérien. Les infrastructures de transport contribuent à fluidifier les échanges commerciaux intra et

extraterritoriaux. Elles peuvent par exemple permettre d'acheminer les équipements de production au lieu d'implantation de l'agro-industrie, les produits agricoles au lieu de transformation, bref de rapprocher la demande à l'offre. Mais malgré cette importance capitale, l'offre reste encore limitée. Les figures 1.6 et 1.7 présentent les voies ferrées et routières de quelque pays africains. La figure 1.6 montre que le réseau ferroviaire le plus important en l'Afrique Centrale est celui de la République Démocratique du Congo (RDC) avec 3641 km. Cependant, malgré son importance relativement à ceux du Cameroun et du Gabon, il est sensiblement moins important que celui

de l'Egypte. Le pourcentage des routes bitumées en Afrique Centrale demeure encore très faible comparé à celui de l'île Maurice dont le pourcentage est estimé à 98%. Il est respectivement de 15%, 22%, 6% et 7% au Burundi, Cameroun, RDC et République Centrafricaine (RCA).

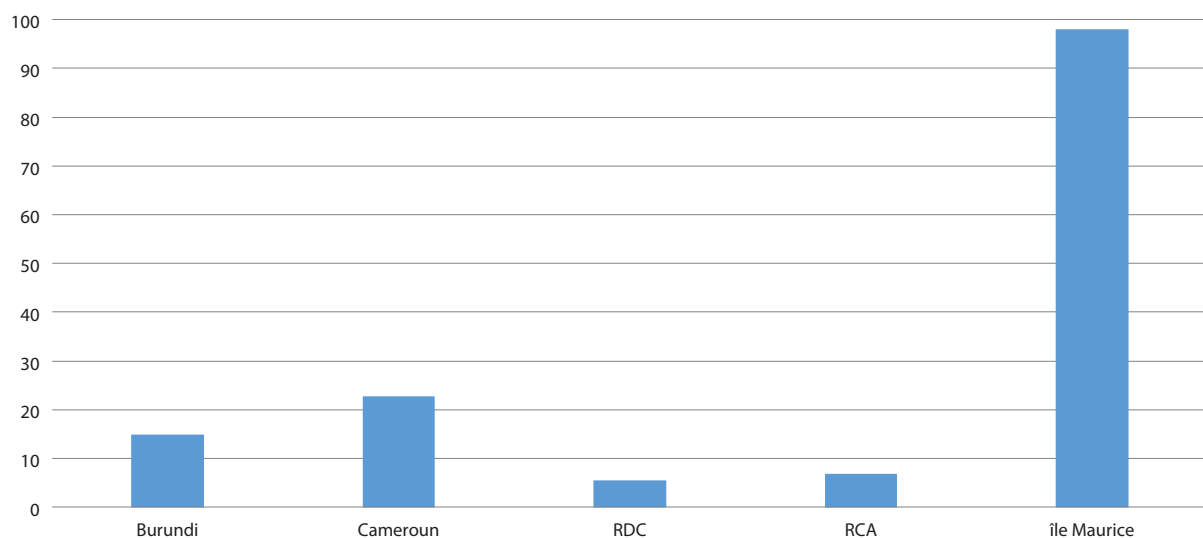
**Les infrastructures d'énergie :** Le déficit énergétique constitue aussi un handicap majeur au développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale. Sans cette énergie, les machines agricoles ne peuvent pas fonctionner. Les principales sources d'énergie en Afrique Centrale sont l'énergie hydroélectrique et

**Figure 1.6 : Réseau total des voies ferrées de quelques pays africains en 2014**



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2017)

**Figure 1.7 : Pourcentage des routes bitumées en Afrique Centrale**



Source : Construit par l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale (WDI, 2017)

l'énergie fossile. En 2014, la consommation d'électricité moyenne par habitant des pays de l'Afrique Centrale considérés, est estimée à environ 2071.898 KWh contre 4228.861 KWh en Afrique du Sud. La figure 1.8 illustre la consommation d'électricité par habitant des pays de l'Afrique Centrale et témoigne du besoin exorbitant en énergie de la sous-région indispensable au fonctionnement des agro-industries.

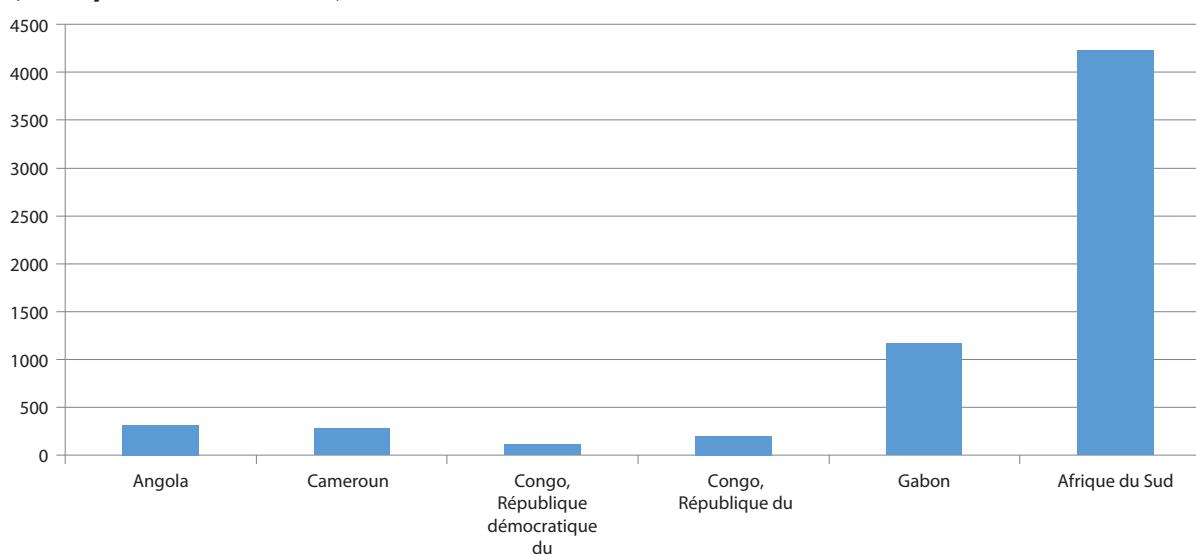
### Les infrastructures spécifiques

Ce sont les infrastructures qui sont directement liées aux activités de l'agro-industrie et qui ne peuvent pas être utilisées par d'autres industries. On peut citer ici les infrastructures de conservation et de stockage. Les infrastructures de conservation en Afrique Centrale sont quasi-inexistantes et cela entraîne d'énormes pertes post-récoltes. Le problème des infrastructures de stockage se pose également. Pour une production à l'échelle industrielle, on a besoin de grosses infrastructures de stockage des marchandises car il existe généralement des délais entre la production et la distribution. Ainsi, le manque de ces infrastructures limite l'expansion du secteur de l'agro-industrie en Afrique Centrale.

### 1.2.2.2. La problématique de l'accès au financement

Les difficultés d'accès au financement constituent également un frein au développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale. Le développement de l'agro-industrie dépend fortement de la qualité du système financier qui est censé permettre la rencontre entre les agents à capacité de financement et les agents à besoin de financement à l'instar des promoteurs des agro-industries. En amont, la production agricole est dominée par les exploitations familiales agricoles qui ont un accès limité au financement en raison du manque de garanties. En aval, le paysage agro-industriel de l'Afrique Centrale est constitué d'une part, majoritairement des petites et moyennes entreprises totalement exclues du marché financier et ayant un accès limité à la finance indirecte formelle à cause de l'étroitesse des garanties qu'elles offrent, et d'autre part, des grandes entreprises qui ont la plus grande facilité de financement comparativement aux premières. L'Afrique Centrale a un marché financier en manque de dynamisme. Moins de 5 entreprises sont cotées à la Douala Stock Exchange depuis sa création en 2001, et pareil à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale depuis leur création respective en 2001 et 2003.

**Figure 1.8 : Consommation d'électricité de quelques pays africains (KWh par habitant, 2014)**



Source : Construit par l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale (WDI, 2017)



### **1.2.2.3. Un accès aux technologies agricoles limité**

Il existe un consensus dans la littérature sur le fait que l'accès aux technologies agricoles est la clé du développement du secteur agricole et agro-industriel en Afrique (Nkamleu, 2004; Banque Mondiale, 2008; FAO, 2014). La technologie agricole ici renvoie à tout ce qui est susceptible d'améliorer la productivité agricole et/ou agro-industrielle. Elle inclut les machines agricoles, les semences améliorées, les TIC, les engrais, etc. Ce sont ces technologies (mécanisation de l'agriculture, semences améliorées, engrais et irrigation) qui ont été à l'origine de la révolution verte observée en Asie et en Amérique du Sud (NEPAD, 2013). Les taux d'utilisation de ces technologies demeurent encore faibles en Afrique et plus particulièrement en Afrique Centrale. Par exemple, en 1991 le nombre de tracteurs pour 100 kilomètres carrés de terre arabe était estimé à 0,85 et 1,77 respectivement au Cameroun et au Burundi contre 108,53 ; 65,14 et 63,72 respectivement en Afrique du Sud, en Inde et en Chine. Une étude de Takam Fongang (2016) au Centre Cameroun montre également que le taux d'adoption des variétés améliorées de maïs est faible et estimé à 47,65%. Ces faibles taux d'adoption des technologies observés en Afrique Centrale sont le résultat de la conjonction de facteurs socioéconomiques, psychologiques et institutionnels mais aussi et surtout du coût des technologies. Par exemple l'achat d'un tracteur nécessite de gros investissements. Ajouté à cela, les capacités innovatrices des pays de l'Afrique Centrale sont limitées en raison de l'insuffisance des investissements dans la recherche et développement mais aussi dans l'accumulation du capital humain. Ce qui explique en partie les divergences de performance entre les pays émergents et ceux de l'Afrique Centrale.

### **1.2.2.4. Sécurité et climat des affaires peu favorables au développement de l'agro-industrie**

L'Afrique Centrale fait face depuis quelques décennies à de nombreux conflits armés dont le plus récent est celui de la RCA. Ces conflits ne sont pas sans effets sur l'économie et notamment sur le secteur agricole et agro-industriel. Les conflits armés créent des déplacements de populations qui ont des répercussions sur la production agricole. Les populations en se déplaçant abandonnent les cultures dans les champs. Ils réduisent l'attractivité par rapport aux Investissements Directs Etrangers des économies de l'Afrique Centrale. Dans ces conditions, Il est plus difficile pour un promoteur d'entreprises agro-industrielles de s'implanter ou pour une agro-industrie d'étendre ses activités. En outre, le climat des affaires est peu favorable pour le développement de l'Agro-industrie en particulier et de l'industrie en général en Afrique Centrale. Selon le Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015, cette situation est imputable principalement à la corruption, la fiscalité et l'accès au financement. La Banque Mondiale (2017) dans son rapport « Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture 2017 » classe les pays à vocation agricole parmi lesquels figurent le Cameroun et le Burundi au bas de l'échelle<sup>7</sup>. Les thèmes où le Cameroun et le Burundi sont les moins bien classés sont Semences, Financement, Machines agricoles et Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Cette tendance rejoint également dans le classement du Doing Business de la Banque Mondiale 2016.

## **1.3 L'agro-industrie : un secteur à fort potentiel pour le développement économique de l'Afrique Centrale**

Le potentiel de l'agro-industrie s'articule autour du marché potentiel, les ressources natu-

<sup>7</sup> Le classement des économies s'est fait à partir de l'indicateur Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture en abrégé EBA récemment développé. Cet indicateur lui-même formé de deux groupes d'indicateurs (les indicateurs juridiques et les indicateurs de performance) mesure le climat des affaires dans le secteur agricole. Sa construction est faite à partir des données sur les lois et réglementations ayant un impact sur la conduite des affaires dans le secteur agricole (voir Banque Mondiale, 2017).

relles, les opportunités d'investissement et le potentiel technologique.

### **1.3.1. Un énorme marché potentiel pour l'agro-industrie**

L'agro-industrie dispose d'un marché potentiel porteur en Afrique de manière générale, et en Afrique Centrale en particulier. Selon un rapport de la Commission Européenne (2013), la population africaine est en constante augmentation avec environ 64% de personnes résidant dans les zones urbaines. Ceci est une indication importante de la demande potentielle en produit alimentaire à forte valeur ajoutée pour des raisons de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, nourrir cette population urbaine en forte croissance impliquera de produire non seulement en quantité suffisante, mais aussi de tenir compte de la qualité des produits et donc recourir à l'agro-industrie. En plus de la croissance démographique, l'urbanisation, avec les changements qu'ils entraînent dans les schémas de consommation et les normes culturelles, la hausse des revenus, l'évolution des technologies, la libéralisation des marchés et du commerce, etc. sont autant de facteurs qui expliquent cette forte demande réelle et potentielle en produits issus de l'agro-industrie et donc à plus forte valeur (Roepstorff *et al.*, 2011; Yumkella *et al.*, 2011). Contrairement à « la loi de Engel » selon laquelle il existe une relation négative entre l'augmentation du revenu et la proportion de revenu consacrée à l'alimentation, la transformation alimentaire et la valeur ajoutée agricole tendent à évoluer positivement avec le revenu (Roepstorff *et al.*, 2011). Par ailleurs, analysant les hausses attendues de la demande intra-africaine, une étude du Secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, estime les possibilités offertes par la demande urbaine régionale et la croissance intérieure à 150 milliards de dollars d'ici à 2030 (NEPAD, 2005).

Cette tendance générale, de forte demande réelle et potentielle des produits de l'agro-

industrie en Afrique, est également observée dans la sous-région Afrique Centrale qui constitue un marché sous régional porteur. En effet, selon les données de la Banque Mondiale (WDI, 2017), la population totale de la sous-région Afrique Centrale est passée de 36 399 770 habitants<sup>8</sup>, à 103 544 564 habitants, et à 171 284 159 habitants, en 1961, 2000 et 2016 respectivement. Soit une population qui a plus que doublé entre 1961 et 2000, et augmenté de 39,55% entre 2016 et 2000, avec un taux de croissance de la population totale estimé à 2,95% en 2016. Cette augmentation importante de la population s'est accompagnée d'une très forte croissance de la population urbaine qui ne représentait que 13,42%<sup>9</sup> en 1961, et est passée à 36,69% en 2000 puis à 44,52% en 2016, avec un taux de croissance moyen de la population urbaine de 4,27% en 2016. Ainsi, environ la moitié de la population totale de la sous-région vit en zone urbaine. Cette urbanisation croissante de la population offre d'énormes possibilités pour le développement de l'agro-industrie, car il est impératif de nourrir cette population nombreuse qui devient de plus en plus exigeante en produit alimentaire de qualité et à forte valeur ajoutée. Il est important de noter, comme le souligne le rapport économique sur l'Afrique 2017 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA, 2017), que l'urbanisation n'est pas uniquement et simplement associée à une hausse de la consommation. Elle implique également un changement des habitudes de consommations alimentaires, et une augmentation de la classe moyenne. Ce qui a pour effet une croissance de la demande en aliments transformés riches en protéines.

### **1.3.2. Un réservoir de ressources naturelles**

Les pays de l'Afrique Centrale disposent d'importantes dotations en ressources naturelles qui constituent des bases solides pour la transformation structurelle de leurs économies. Outre les immenses ressources pétrolières et minérales, la sous-région abrite la deuxième

---

<sup>8</sup> Ce chiffre représente une somme de la population totale des pays de la CEEAC en utilisant les données de la Banque Mondiale (WDI, 2017).

<sup>9</sup> Ce chiffre représente une moyenne arithmétique simple de la population urbaine en pourcentage de la population totale des pays de la CEEAC en utilisant les données de la Banque Mondiale (WDI, 2017).

plus importante réserve forestière au monde. En effet, les pays de l'Afrique Centrale cumulent 41 836 000 d'hectares de forêt selon les estimations de la FAO en 2014 (FAO, 2017). Elle bénéficie d'un potentiel hydroélectrique représentant environ 17% du potentiel mondial et compte un vaste réseau hydrographique de 12000 km de voies navigables. Enfin, les pays de la sous-région disposent de plus de 120 millions d'hectares de terres utiles à l'agriculture et à l'agro-industrie. Cependant, l'utilisation de ces terres pour l'agriculture n'est pas homogène dans la sous-région comme le montre la figure 1.9. Ainsi, la tendance globale est à une utilisation sous optimale des ressources disponibles. En effet, le Burundi, le Rwanda, et Sao Tomé et Príncipe exploitent un peu plus de la moitié des terres disponibles alors que les autres pays de la sous-région utilisent moins de 50% des terres disponibles pour l'agriculture. Ceci illustre une sous valorisation et une sous-exploitation des ressources naturelles disponibles.

La valorisation et l'exploitation efficiente des ressources naturelles disponibles constituent un potentiel énorme pour le développement et l'expansion de l'agro-industrie dans la sous-région. Cet énorme potentiel de forêt, d'eau, de terre et d'océans devrait à terme permettre non seulement d'éliminer la faim et de se nourrir,

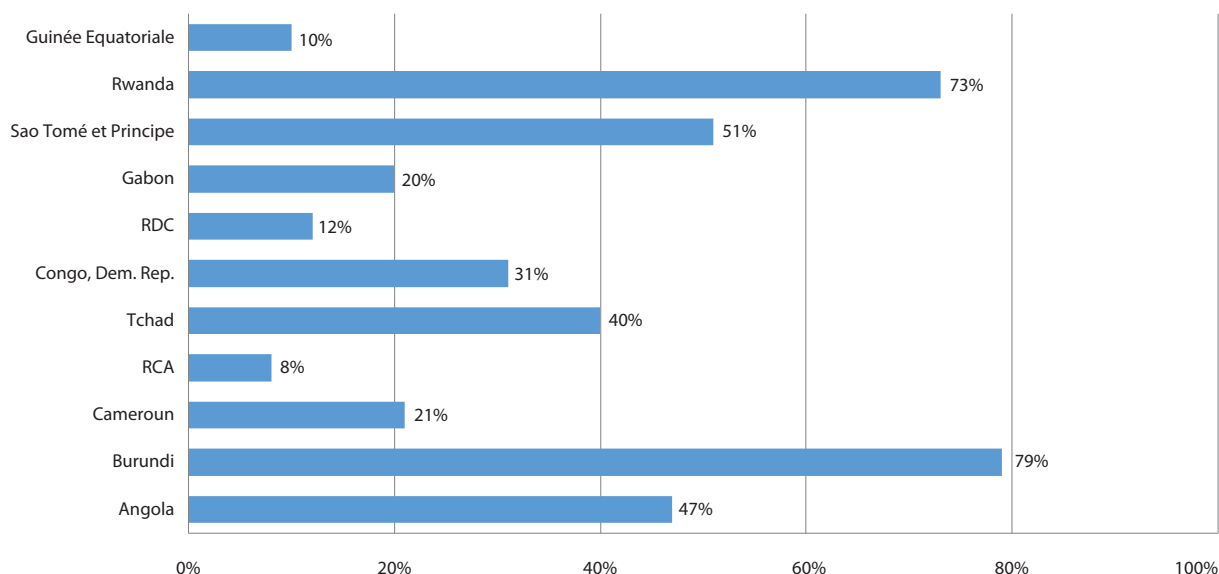
mais aussi de lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et même la pauvreté et le chômage dans une certaine mesure.

### 1.3.3. Les opportunités d'investissement en Afrique Centrale

De façon générale, la reconnaissance de l'agro-industrie comme pilier de la transformation structurelle en Afrique est établie avec les initiatives comme l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A), la Déclaration d'Abuja sur le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique, le Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements de l'Union Africaine, organisé à Addis-Abeba en 2008 sous le thème du développement industriel de l'Afrique, ainsi que la Conférence de haut niveau sur le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique, qui s'est tenue à Abuja en mars 2010 (Roepstorff *et al.*, 2011). Toutes ces initiatives tendent à montrer aux investisseurs potentiels la place importante qu'occupent l'agro-industrie et son rôle de catalyseur du développement en Afrique.

L'agro-industrie qui est un maillon essentiel dans les chaînes de valeur agroalimentaires offre de grandes possibilités d'industrialisation fondées sur les produits de base. Elle fournit des intrants au secteur agricole et re-

**Figure 1.9 : Pourcentage des terres agricoles sur la quantité de terre totale par pays de l'Afrique Centrale en 2014**



Source : Auteur à partir des données de la Banque Mondiale (WDI, 2017)

lie ce dernier aux consommateurs à travers le traitement, la transformation, le transport, la commercialisation et la distribution d'aliments et autres produits agricoles. Il existe ainsi de grandes synergies entre l'agro-industrie et la performance de l'agriculture en tant que vecteur du développement. Une stratégie de développement agro-industrielle impliquant une plus forte valeur ajoutée et une plus forte croissance de la productivité au sein de l'ensemble du système de chaîne de valeur représente l'une des meilleures opportunités d'atteindre une croissance économique, une création de richesse ainsi qu'une réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique Centrale. Comme l'indiquent Wilkinson et Rocha (2008) : "tout le monde s'accorde maintenant à penser que les agro-industries forment un composant décisif des stratégies de développement compétitives en faveur de l'insertion sociale", même si les éléments indiquant un lien entre la croissance et le recul de la pauvreté varient selon les pays (Wiggins et Roepstorff, 2011).

#### **1.3.4. Le potentiel des progrès technologiques**

L'Afrique Centrale dispose d'énormes potentialités en termes de ressources naturelles pour le développement de l'agro-industrie. Toutefois, le secteur agricole dans cette région, tout comme dans l'Afrique toute entière, se trouve en dessous de son optimum de production. Il existe donc des marges de manœuvre importantes pouvant permettre de dynamiser le secteur agricole tout entier et aussi de favoriser le déploiement effectif du potentiel agro-industriel de la sous-région. Les progrès technologiques, utilisés de manière efficiente, peuvent permettre au secteur agro-industriel en Afrique Centrale d'atteindre sa vitesse de croisière et de contribuer ainsi au développement dans la sous-région. En effet, le potentiel des progrès technologiques dans le développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale est énorme. Par exemple, comme le note (NEPAD, 2013), l'utilisation et la diffusion des technologies disponibles, en plus de la valorisation des savoir-faire locaux, permettent à court terme d'augmenter substantiellement les productivités des facteurs terres et travail.

Les progrès technologiques existants en Afrique Centrale concernent tous les maillons de la chaîne agro-alimentaire, partant des intrants, de la production, et des infrastructures à la transformation et la commercialisation. L'utilisation de ce potentiel des progrès technologiques est indispensable pour la valorisation et l'amélioration de la qualité des produits alimentaires. En effet, des instituts de recherche relativement fertiles en termes d'innovations sont présents dans la sous-région, à l'instar de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) au Cameroun, l'Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique (ICRA) en République Centrafricaine, l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF) au Gabon, l'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD) au Tchad, l'Institut National de Recherche Agronomique (IRA) en République du Congo, et de l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) qui est présente en Afrique Centrale, mais dont le champ d'intervention couvre toute la région Afrique sub-saharienne, etc. Toutefois, force est de constater qu'en général, les résultats de ces institutions de recherches restent dans les laboratoires et ne sont pas généralement vulgarisés à l'échelle nationale et sous régionale. Ce qui en fait un potentiel sous exploité qui pourra, sans nul doute, booster le développement du secteur agro-alimentaire en Afrique Centrale.

### **1.4 Conclusion**

Ce chapitre a examiné l'état de lieu de l'agro-industrie en Afrique Centrale. Ayant fait un constat de la situation embryonnaire de l'agro-industrie en Afrique Centrale, les obstacles au décollage de l'agro-industrie en Afrique Centrale ont été identifiés. Toutefois, l'Afrique Centrale regorge un énorme potentiel en agro-industrie qui est encore sous exploité et qui nécessite la mise en œuvre des politiques de développement pour une exploitation efficace pour contribuer à une transformation structurelle de l'Afrique Centrale.

## Politiques publiques de développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale

Au regard du potentiel sous exploité de l'agro-industrie en Afrique Centrale, il est évident que cela résulte de nombreuses insuffisances des politiques publiques de développement mise en œuvre jusqu'ici. Il s'agit d'une part des interventions ciblées et temporelles ; et d'autre part le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) impulsé par le NEPAD au niveau de l'Union Africaine.

### 2.1 Vue d'ensemble des interventions et stratégies mises en place pour le développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale

Dans les années 60 et 70, les pays africains ont largement adopté les politiques de substitution aux importations (Galal, 2008). L'une des principales raisons à ces politiques est qu'on pensait que l'industrialisation était indispensable au développement et que pour y parvenir, il fallait protéger les industries naissantes derrière des barrières réglementaires. On estimait que le libre-échange aurait accru la dépendance à l'égard des produits manufacturés importés. Malheureusement, à la différence de ce qui s'est passé ailleurs (notamment en Asie de l'Est), dans la plupart des cas, les pays africains, du Sud-Sahara en particulier, ne disposaient pas de moyens financiers et de

gestion nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des entreprises (Nziramasanga, 1995). Plus tard c'était le tour des programmes d'ajustement structurel. De même, contrairement aux attentes, ces programmes n'ont pas produit les effets escomptés, ni entraîné les changements significatifs des capacités technologiques, l'amélioration des niveaux de qualification, l'augmentation de la productivité, de meilleurs résultats sur le plan de l'exportation des produits manufacturés ou l'accroissement de la valeur ajoutée dans le secteur agro-industriel (CEA, 2011). Ces programmes ont eu des effets particulièrement néfastes sur le processus d'accumulation technologique (Chang, 2009).

Plusieurs stratégies ont été repensées dans le but de développer le secteur agricole des économies de la CEEAC. En exemple, les chefs d'Etats et gouvernements de la zone ont adopté le Programme Régional de Sécurité Alimentaire en 2004. Au cours de la même année, ils prirent la décision autorisant mandat au secrétaire général de la CEEAC de formuler et mettre en œuvre la politique agricole commune (PAC) en partenariat avec la FAO. Mais ce n'est qu'en 2010 qu'on assistera à l'implémentation effective d'une politique agricole commune, suite à l'engagement des chefs d'Etats lors de la conférence de Maputo en 2003, de doter le NEPAD d'un volet agricole constitué par le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA). Toutefois, plusieurs études

ont déjà été menées en prélude à la formulation de la politique agricole commune de la région. On distingue, entre autres :

- la stratégie de développement de la filière Coton-Textile-Confection en Afrique Centrale ;
- l'étude sur la mise en place du Fonds Spécial Régional de Développement agricole (FSRDA) ;
- le Plan stratégique et opérationnel d'appui au PDDAA 2010-2014 ;
- la stratégie régionale de conservation, de gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale de la COMIFAC ;
- les travaux de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) fondée en 1984 et de ceux de CEBEVIRHA ;
- la stratégie Café ;
- la stratégie de développement agricole de la CEMAC.

L'objectif global de la politique agricole commune est de contribuer de manière substantielle et durable à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels, à l'accroissement des exportations et des revenus, à la réduction de la pauvreté des populations rurales dans les Etats membres. Cet objectif est en droite ligne avec les Objectifs du Développement Durable adoptés en septembre 2015, et oriente les politiques des économies pour 15 années à venir. Avec une stratégie de mise en œuvre à deux volets, le premier combine les investissements et les mesures de politiques d'incitation pour anticiper le mieux que possible sur les résultats qui garantissent la transformation de l'agriculture régionale. Et le deuxième volet fonde l'opérationnalisation de la politique agricole commune sur la mise en œuvre de deux catégories de programmes complémentaires : les programmes d'investissement nationaux (PNIASAN) et un plan régional d'investissement (PRIASAN). En ce qui concerne le pilotage de la politique agricole commune, la configuration actuelle du processus d'intégration régionale en Afrique Centrale fait cohabiter deux directions de l'agriculture implantées dans chacune des deux institutions CEEAC et CEMAC (FAO et Le Hub Rural, 2013). Cependant, ces programmes souffrent toujours des problèmes de

financement qui limitent la concrétisation effective des phases d'opérationnalisation.

En 2010, la Commission de l'Union Africaine (CUA), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) par l'intermédiaire du Programme Intégré pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) et en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ont lancé l'Initiative pour le Développement de l'agribusiness et les agro-industries en Afrique (ID3A) lors de la conférence d'Abuja au Nigeria. Le principal objectif de cette initiative était d'accroître les flux d'investissements du secteur privé vers le secteur agricole africain en mobilisant les ressources pour le développement de l'agribusiness et les agro-industries auprès des systèmes financiers nationaux et internationaux. D'après une estimation de la FAO, il faudra investir d'ici 2050, un montant global cumulé de 940 milliards de dollars (au taux de 2009) dans l'agriculture et les services de soutien en aval, uniquement pour l'Afrique subsaharienne.

Cette initiative ID3A repose sur l'engagement politique en faveur du rôle que peuvent jouer les agro-industries et l'agribusiness, en tant que moteurs économiques dans la réduction de la pauvreté en Afrique, tel qu'il a été reconnu dans le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA).

## **2.2. Programme de Développement intégré de l'Agriculture Africaine (PDDAA) en Afrique Centrale**

Le Programme de Développement intégré de l'Agriculture Africaine en abrégé PDDAA est le cadre de référence des politiques de développement du secteur agricole en Afrique, et plus

particulièrement en Afrique Centrale. Sa mise en œuvre ne s'est pas faite sans heurts, ce qui a un peu entaché ses résultats. Le secteur agricole de l'Afrique Centrale a certes connu une évolution, mais les résultats sont encore loin d'atteindre les cibles fixées par le PDDAA. Cette partie vise à faire une appréciation du PDDAA en Afrique Centrale. Mais avant cela, il serait intéressant de faire un bref historique du PDDAA.

### 2.2.1. Historique du PDDAA

La présentation de l'historique du PDDAA s'articule autour du contexte de la création et de son évolution.

#### 2.2.1.1. Contexte de création du PDDAA

Le PDDAA tire ses origines de la deuxième assemblée de l'Union Africaine qui s'est tenue à Maputo au Mozambique en 2003. A l'occasion de cette assemblée, les chefs d'Etats et gouvernements africains signaient la déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire communément appelée « Déclaration de Maputo » où ils s'engageaient à la mise sur pied du PDDAA afin de stimuler la croissance économique menée par l'agriculture, et d'éliminer la faim et la pauvreté dans le continent africain. C'est ainsi que dans le cadre du PDDAA, les chefs d'Etats et gouvernements africains se sont engagés à allouer au moins 10% de leurs budgets au secteur agricole et d'assurer une croissance agricole au moins égale à 6%. Les objectifs et principes du PDDAA sont les suivants :

- assurer une croissance du secteur agricole d'au moins 6% ;
- allouer 10% des budgets nationaux au secteur agricole ;
- recourir à la coopération régionale pour dynamiser la croissance ;
- promouvoir les partenariats et alliances, notamment entre les agriculteurs, l'agro-business et la société civile ;
- encourager l'application des principes de planification concrète, d'efficacité politique, de dialogue, d'évaluation et de responsabilité.

Afin d'atteindre ces objectifs, la politique du PDDAA se décline en 4 piliers principaux que sont :

- **pilier 1** : gestion durable des terres ;
- **pilier 2** : amélioration de l'infrastructure rurale ;
- **pilier 3** : augmentation de l'approvisionnement alimentaire ; et
- **pilier 4** : recherche agricole (Anseeuw et Wambo, 2008).

a) Le pilier 1 vise à accroître le pourcentage des zones actuellement sous gestion durable des terres et possédant des systèmes de contrôle de l'eau fiable. La définition de ce pilier part des constats alarmants selon lesquels, 16% des terres africaines sont classées comme ayant de faibles réserves nutritives alors qu'en Asie, ce pourcentage n'est que de 4% ; l'eau pluviale étant irrégulière, le pourcentage de terres arables irriguées en Afrique se situait seulement à 7% contre 41% en Asie du Sud ; et enfin la productivité des engrais en Afrique était estimée respectivement à 36% moins qu'en Asie et dans les pays industrialisés. Il était donc clair que pour améliorer l'approvisionnement alimentaire, il fallait renverser ces tendances. Les objectifs de ce pilier visent donc une amélioration de la fertilité des sols et une baisse de la dégradation des ressources d'une part et une amélioration de la gestion des ressources en eaux tout en améliorant l'accès à l'irrigation de grande et petite échelle, d'autre part.

b) Le pilier 2 vise une amélioration de l'infrastructure rurale et des capacités commerciales pour l'accès aux marchés. De manière spécifique, ce pilier vise à améliorer les systèmes de routes, de marché, de stockage, de conditionnement et de manutention et les réseaux de production afin d'accroître la compétitivité du secteur agricole.

c) Le pilier 3 cherche à accroître l'approvisionnement alimentaire et à réduire la faim. Il part du constat selon lequel près d'un tiers de la population africaine souffre de la malnutrition et de la sous-alimentation chronique, et cherche à éradiquer ce fléau. Pour cela, le pilier 3 se décline en 3 objectifs principaux. Le premier objectif cherche à établir au niveau national des réserves alimentaires gérées et coordonnées au niveau régional, ainsi que des systèmes d'alerte précoce permettant aux pays africains

de réagir à temps et de manière économique, face aux crises alimentaires d'urgence. Le deuxième objectif vise à diminuer la malnutrition chez les enfants scolarisés. Enfin, le troisième objectif s'attelle à accroître la demande locale et stimuler la production par les petits exploitants agricoles.

d) Le pilier 4 est axé sur la recherche agricole. Il est clair que pour atteindre un taux de croissance agricole d'au moins 6%, il faut qu'il ait une certaine croissance de la productivité du secteur agricole. Pour atteindre donc cet objectif, la recherche agricole a été mise à contribution et traduite dans le 4ème pilier du PDDAA. Ce pilier intègre non seulement la production de la technologie et/ou de la connaissance, mais aussi son processus de dissémination et d'adoption.

### 2.2.1.2. *L'évolution du PDDAA*

Depuis sa création en 2003 jusqu'à nos jours, le PDDAA a connu une seule évolution notable notamment en 2014, à l'occasion de la 23<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Union Africaine qui s'est tenue en juin 2014 à Malabo en Guinée Equatoriale. Ainsi, depuis lors, on distingue dans la littérature deux PDDAA : le PDDAA de Maputo et le PDDAA de Malabo. Le PDDAA de Malabo est juste un dépassement du PDDAA de Maputo. Il prend en compte les contraintes qui ont freiné l'atteinte des objectifs du PDDAA. Contrairement au PDDAA de Maputo, le PDDAA de Malabo élargit les acteurs chargés de sa mise en œuvre. Il est multi acteurs et ne se focalise plus seulement sur le ministère de l'agriculture comme autrefois. Les principales modifications incluses dans le PDDAA de Malabo sont (NEPAD, 2016) :

- en plus du secteur agricole, le PDDAA de Malabo prend en compte des domaines des autres secteurs qui contribuent à la croissance agricole ;
- une coopération et coordination intersectorielle accrue est encouragée ;
- le renforcement du rôle des agences centrales gouvernementales dans la mise en œuvre du PDDAA au niveau national ;
- le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) n'est plus le seul véhicule pour la réalisation des objectifs de Malabo ;

- le PDDAA de Malabo met plus d'accent sur la mise en œuvre, les résultats et l'impact.

### 2.2.2. **Bilan du PDDAA en Afrique Centrale**

Depuis son adoption en 2003, les pays membres de la CEEAC s'efforcent de mettre en pratique les recommandations du PDDAA. Cependant, malgré les bonnes intentions de ces derniers, ils ont fait face à de nombreuses difficultés, du moins jusqu'à 2011, qui ont entaché plus ou moins leurs performances au regard des objectifs du PDDAA. Cette sous-section vise donc à apprécier les résultats obtenus par les pays de l'Afrique Centrale, ainsi que les contraintes et obstacles auxquels ils ont fait face lors de la mise en application du processus PDDAA. Pour cela, cette sous-section sera subdivisée en deux sous-sections à savoir : appréciation des résultats du PDDAA en Afrique Centrale, et contraintes et obstacles à la mise en place du PDDAA.

#### 2.2.2.1. *Appréciation des résultats du PDDAA en Afrique Centrale*

Les résultats du PDDAA en Afrique Centrale sont contrastés. Au niveau de la mise en œuvre des processus PDDAA, les pays de l'Afrique Centrale peuvent se féliciter. La CEEAC s'est classée deuxième du continent derrière la CE-DEAO pour la mise en œuvre du processus PDDAA. Par ailleurs, neuf Plans Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA) sur dix sont soit en phase de mise œuvre, soit en phase de finalisation. Le site web du PDDAA est opérationnel. Tout ceci lui permet de bénéficier d'un financement supplémentaire de 2 000 000 USD en 2014-2015, en plus des 3 900 000 USD décrochés de la Banque Mondiale d'un don estimé à 3 900 000 USD destiné « (i) au renforcement des capacités de la CEEAC, (ii) à l'appui à la mise en œuvre du PDDAA dans les États membres et au niveau régional, (iii) au Suivi-évaluation, à la communication, au partenariat, aux bases de données agricoles » (CEEAC, 2014). Par ailleurs, l'Afrique Centrale a également enregistré une bonne croissance du secteur agricole. Entre 2003 et 2014, la valeur ajoutée du secteur agricole de la CEEAC s'est accrue en moyenne à un taux de 6,65%, dépassant ainsi la cible minimale de 6% promue par le PDDAA (ReSAKSS, 2017). Ce taux de croissance moyen est porté vers le



haut par le Tchad et l'Angola qui ont enregistré respectivement des taux moyens de croissance de la valeur ajoutée du secteur agricole de 17,72% et 13,27% sur la même période. Toutefois, en dépit de cette brillante performance tant sur la mise en œuvre des processus PDDAA que sur la croissance du secteur agricole, le compte n'est toujours pas atteint. Les budgets des pays de l'Afrique Centrale alloués au secteur agricole demeurent encore loin de la cible de 10% visée par le PDDAA. En effet, au lendemain de l'adoption du PDDAA par les chefs d'États et gouvernements africains, on a assisté à une hausse du pourcentage du budget des dépenses publiques allouées au secteur agricole dans la CEEAC du moins jusqu'en 2007, date où le pic (2,9%) a été reporté. Après 2007, la tendance est baissière et en 2015 la part du budget alloué au secteur agricole ne représentait que 0,5% des dépenses publiques globales. Néanmoins, même si ces tendances donnent un aperçu global de la part du budget alloué au secteur agricole au niveau régional, il existe cependant de fortes disparités entre les pays de la CEEAC (voir figure 2.1). Les pays qui ont le plus fourni des efforts sont le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Plusieurs pays ont trainé le pas à l'instar de la RDC, du Congo, de l'Angola, etc. De plus, les niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire demeurent encore élevés. En 2015, ils étaient respectivement estimés à 34,9% et 21,3% dans la CEEAC.

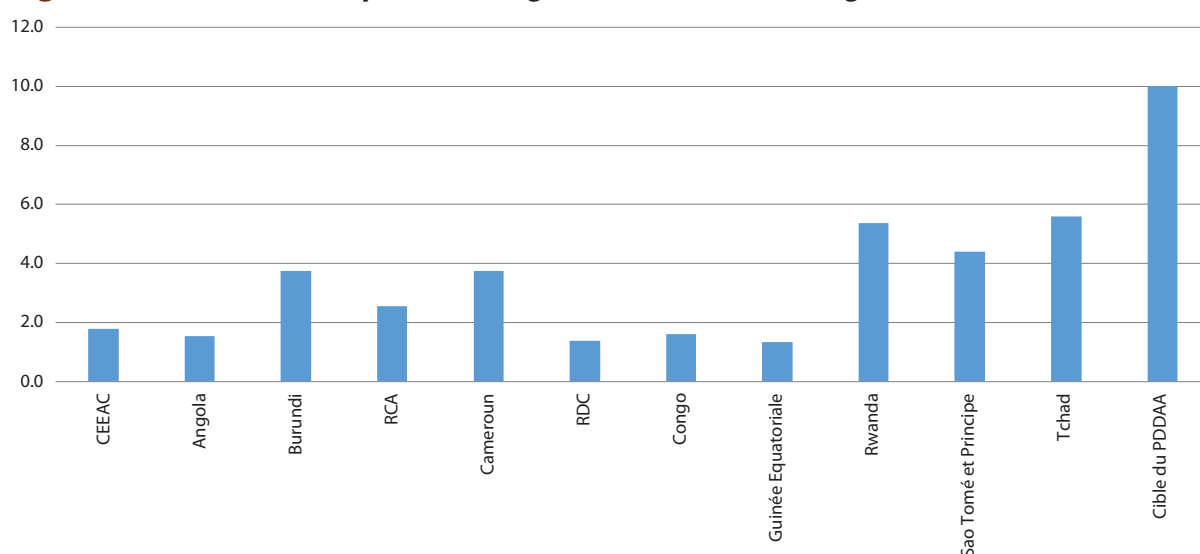
### 2.2.2.2. *Obstacles et contraintes à la mise en place du PDDAA*

Au regard des objectifs du PDDAA, plusieurs facteurs ont contribué à freiner sa mise en place et à réduire leur performance en Afrique Centrale.

Le premier facteur est d'ordre linguistique et managérial. En effet, au lendemain de l'adoption du PDDAA par les chefs d'États et gouvernements africains, la plupart des documents du PDDAA n'étaient pas encore traduits en langue française, espagnole et portugaise. Ceci a contribué fortement au ralentissement de l'appropriation et de la mise en place du processus PDDAA dans bon nombre de pays africains, et particulièrement ceux de l'Afrique Centrale (CEEAC, 2014). Ajouté à cela, on a également noté un manque de ressources humaines maîtrisant le processus PDDAA.

Le deuxième facteur est d'ordre financier. Aucun pays de la CEEAC n'a atteint le seuil de 10% du budget alloué au secteur agricole depuis l'adoption du PDDAA, ceci en raison des contraintes financières qui pèsent sur les économies de la CEEAC. La situation risque encore de s'empirer avec la récente chute du prix du pétrole observée depuis quelques années. La qualité des dépenses publiques allouées au secteur agricole fait également problème. Dans la cible de 10% du PDDAA, l'idée était que des investissements publics soient censés stimuler l'investissement

**Figure 2.1 : Evolution des parts de budget allouées au secteur agricole entre 2003 et 2015**



Source : Construit par l'auteur à partir des données du ReSAKSS (2017)

privé. Mais malheureusement, ces allocations dédiées au secteur agricole ont été beaucoup plus orientées dans les salaires, le loyer, le carburant, l'électricité et la télécommunication, et pas dans les dépenses d'investissement tels que le stockage post-récolte, le marché et les infrastructures d'irrigation (NEPAD, 2016).

Le troisième et dernier facteur émane de la structure même des économies de l'Afrique Centrale. Le secteur agricole a certes connu une croissance remarquable en Afrique Centrale, mais les taux de pauvreté et de sous-alimentation sont restés élevés, ceci en raison de la mauvaise répartition des fruits de la croissance. L'indice de GINI de la CEEAC est encore élevé et était estimé à 41,4 en 2015 (ReSAKSS, 2017). Ainsi, afin d'éliminer la faim et éradiquer la pauvreté en Afrique Centrale, il est important aussi de s'attarder sur la répartition des revenus c'est-à-dire les facteurs qui contribuent à réduire les inégalités de revenus dans la population.

Un examen des objectifs du PDDAA permet de se rendre à l'évidence que cette politique

comporte des limites et insuffisances pour lesquelles même si ces objectifs sont atteints, l'efficacité de la politique n'est pas certaine. En effet, les objectifs du PDDAA sont généraux et n'intègrent pas la spécificité de chaque pays de la CEMAC (en termes d'avantages comparatifs pour des spécialisations complémentaires). En outre, les objectifs du PDDAA ne sont pas basés sur des diagnostics issus des données actualisées collectées auprès des acteurs. Ces données de base actualisées permettront d'apprécier l'ampleur de la politique. On note également une insuffisance des indicateurs d'appréciation des performances agricoles à court, moyen et long terme.

### **2.3. Conclusion**

Ce chapitre fait un bilan des politiques publiques déjà mises en œuvre en Afrique Centrale pour la performance des agro-industries en vue de ressortir les insuffisances qui ont limitées leurs résultats. C'est sur la base de ces insuffisances que des nouvelles propositions de politiques devront être formulées.

## Développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale : Défis et axes d'intervention prioritaires

L'inefficacité des politiques agricoles mises en œuvre, conduit au constat de l'impératif du développement de l'agro-industrie et à la nécessité des nouvelles stratégies d'intervention.

### 3.1. Impératifs du développement de l'agro-industrie

L'agro-industrie a le potentiel de contribuer à la création de revenus, d'emplois et à l'amélioration de l'alimentation afin de permettre l'allègement de la pauvreté. Pourtant, bien des défis majeurs subsistent pour développer pleinement le potentiel évident du secteur en Afrique Centrale.

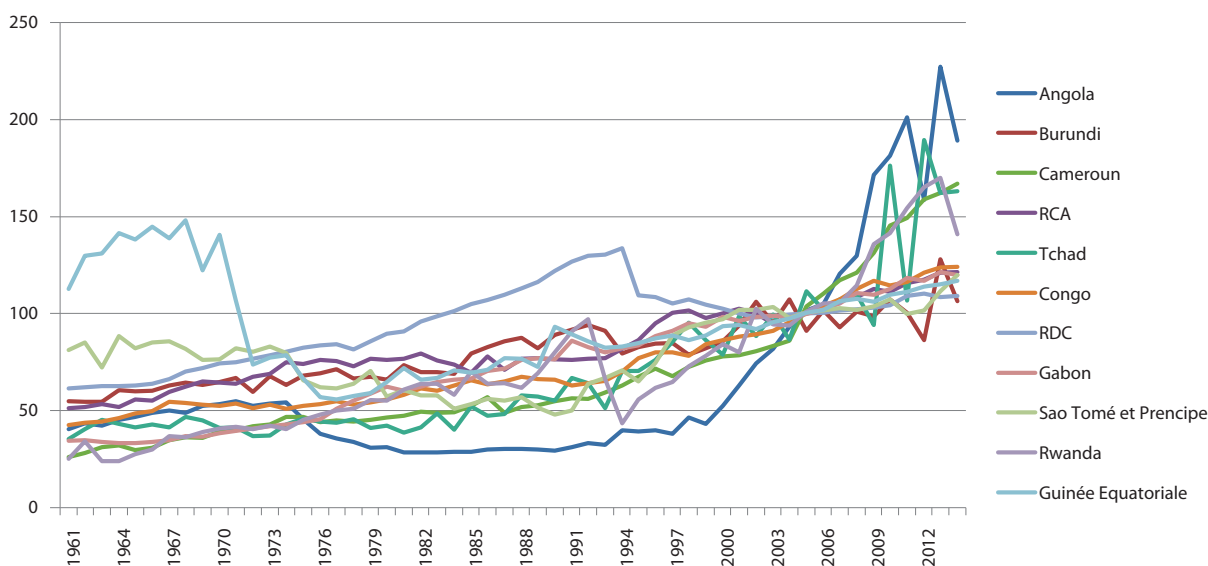
#### 3.1.1. Défis de l'augmentation de la productivité agricole

Un nombre important de travaux empiriques ont déjà souligné le rôle de la productivité agricole dans la croissance économique globale et la réduction de la pauvreté (Mwabu et Thorbecke, 2004; Christiaensen et Demery, 2007; Djoumessi *et al.*, 2017). Cependant en suivant les estimations de la FAO pour l'Afrique du Sud-Sahara, au cours des 45 dernières années, la production agricole a augmenté moins vite que la croissance démographique, d'où une baisse de la nourriture disponible par personne au niveau des ressources nationales. Les faits stylisés pour le cas des pays de l'Afrique Centrale ne sont pas contre. Depuis 1960, on ob-

serve une très faible augmentation de la production pour ces pays (Figure 3.1).

Ceci n'est toutefois pas le cas pour l'Angola et le Cameroun dont la production avait pratiquement doublé dans la dernière décennie. Cette augmentation de la production est principalement due à l'expansion des terres cultivées et l'accroissement de la main d'œuvre en surplus dans le secteur. Et une très faible proportion de cette augmentation de la production est due à l'accroissement de la productivité agricole. Un rapport de la CEA (2009b) avait également dénoncé la faible productivité du travail de la région comparativement à celle de l'Amérique latine et de l'Asie. Cela proviendrait du fait que l'agriculture en Afrique Centrale reste encore manuelle ou semi-mécanisée.

En effet, le potentiel de la sous-région à augmenter sa production agricole principalement en accroissant les terres cultivées, reste une option problématique. Les terres arables non-cultivées exigent un accroissement des investissements pour permettre aux petits exploitants d'augmenter la production avec moins de terres et sans une augmentation importante du facteur travail. Cet accroissement des investissements dépendra à son tour de la qualité des semences, des engrais appropriés, des systèmes d'irrigation et du niveau de mécanisation. S'il est vrai que la sous-région dispose encore d'espaces non-cultivés, la mise en production de ces terres exige des coûts

**Figure 3.1: Indice de production agricole en Afrique Centrale (1961-2014)**

Source : Banque Mondiale (WDI, 2017)

supplémentaires qu'il faudra maîtriser afin de pouvoir ouvrir ces terres à l'agriculture. D'un autre côté, les gains de productivité exigent une utilisation plus efficace des ressources disponibles notamment en eau. Bien qu'il existe un potentiel considérable pour développer l'irrigation en Afrique Centrale, les possibilités varient considérablement dans l'ensemble de la sous-région en raison des différences aux niveaux des précipitations, des ressources en eau renouvelables et des terres. Enfin, les systèmes agricoles d'Afrique Centrale sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques, en raison de leur dépendance vis-à-vis de l'agriculture pluviale, des niveaux élevés de la pauvreté et de l'insuffisance des infrastructures. D'où toute l'importance de la nécessité des systèmes de recherche plus solides capables d'améliorer la résistance des cultures et des animaux aux stress biotiques, et d'investissements dans l'irrigation et la gestion de l'eau.

### 3.1.2. L'exigence de la modernisation des chaînes de valeur

La transformation des matières premières agricoles en produits industriels ou en produits dotés d'une plus grande valeur ajoutée, dépend de plus en plus de la capacité des entrepreneurs à alimenter les chaînes de valeur locales, régionales et mondiales en produits conformes à des normes spécifiques, à des exigences en matière de volume et d'emballage, à des mo-

vements précis, en utilisant une logistique très précise et en respectant les délais de commercialisation imposés par les acheteurs (Ponte, 2007). Les vecteurs de modernisation revêtent les caractéristiques suivantes (Humphrey et Schmitz, 2002; Ponte et Ewert, 2009): (i) modernisation du produit : passage à des produits plus sophistiqués dotés d'une valeur unitaire accrue, ou d'un contenu plus complexe, ou qui correspondent mieux aux normes des produits; (ii) modernisation des processus : fait de parvenir à une meilleure transformation des intrants en rendements en réorganisant les activités de production, et/ou en améliorant les normes de gestion qualité, l'impact environnemental et l'aspect social des conditions de production; (iii) modernisation fonctionnelle : acquisition des nouvelles fonctions qui accroissent les compétences dans le cadre des activités, et/ou améliorent la rentabilité; (iv) modernisation multi-chaines : les compétences acquises au sein d'une fonction d'une chaîne sont utilisées pour une chaîne différente; (v) autres formes de modernisation : respect de la logistique et des délais d'exécution (délais de commercialisation), livraison toujours fiable et homogène des marchandises (un défi majeur dans le domaine des produits agroalimentaires), capacité à livrer de gros volumes (et à accentuer ainsi les économies d'échelle), tout cela peut impliquer d'associer les types de modernisation mentionnés ci-dessus. D'après les auteurs, aucun de ces vecteurs de modernisation n'est idéal.

La réussite dépendra de la chaîne de valeur, de l'objectif stratégique de l'industrie concernée (et/ou du gouvernement), de la structure spécifique et des contingences inhérentes à une industrie donnée.

Quelques études de cas : tout d'abord la chaîne de valeur manioc, qui s'est révélée d'une importance particulière en Afrique Centrale (Cameroun, Congo, RDC, Gabon). Selon un rapport du Centre Technique de coopération Agricole et rurale (CTA), il importe de développer des mesures au niveau de la chaîne de valeur manioc afin d'accroître la production et la qualité, ainsi que l'accès sur les différents marchés, notamment avec le développement des techniques de transformation et conservation, des technologies, des mécanismes de stockage et l'organisation des acteurs de la chaîne. Le café et le cacao de marque camerounaise sont très peu vus sur les marchés, pour cause de faible transformation et torréfaction. Cette chaîne de valeur souffre en grande partie d'insuffisance d'infrastructures de transformation et de conservation, et par-dessus tout, d'une valorisation du produit consommable par la certification.

### **3.1.3. De l'accès à la terre à l'accès aux financements**

Comme énoncé plus haut, la mise en culture des terres arables non encore cultivées exige des financements supplémentaires mais avant tout la disponibilité de la terre. S'il est vrai que l'Afrique Centrale est riche en terre arable, son acquisition pose encore de nombreux problèmes tant sur le plan légal que culturel. Par exemple au Cameroun, seules les personnes nées le 5 août 1974 peuvent prétendre avoir un titre foncier sur des terres constituant ainsi un obstacle au développement de l'agro-industrie. A côté de cette barrière légale, les barrières procédurales freinent également l'acquisition des terres. L'obtention d'un titre foncier peut prendre jusqu'à dix ans. En plus de ces barrières légales et procédurales, les barrières culturelles ou coutumières empêchent les femmes d'acquérir les terres. Selon ces coutumes, les femmes n'ont pas droit à l'héritage parental et parfois même après le décès de leurs maris, elles sont chassées des terres de

ces derniers. L'accès aux financements constitue un défi majeur auquel doivent faire face les exploitants agricoles. La mise en culture des terres implique souvent un surplus de coût dont la majorité des petits exploitants ne peuvent supporter et de même pour les acteurs (entreprises) des chaînes de valeur en ce qui concerne les technologies et des structures mieux développées. L'incapacité des institutions de crédit pour leur part, est étroitement liée aux caractéristiques même des activités agricoles (jugées comme risquées) compliquant, pour le secteur agroindustriel, l'obtention des prêts aux taux pratiqués sur le marché. De plus, la médiocrité des infrastructures constitue la principale source de coûts opérationnels élevés pour l'agro-industrie.

Les acteurs de la chaîne en grande majorité se retournent vers des financements informels, c'est-à-dire, provenant de la famille, des amis et des autres relations professionnelles ou des clients grâce aux paiements d'avance. Toutefois, ces sources de financements très précaires freinent la croissance du secteur agro-industriel dans le long terme. L'argument en faveur des financements formels repose sur leur efficacité et capacité à fournir plus de services à plus grande échelle et à offrir une mise en commun des risques, ce dont un financement informel est simplement incapable (Honohan et Beck, 2007). Par financement de la chaîne de valeur, on entend les sources de financement et autres services financiers des acteurs de la chaîne, généralement conçus pour accroître le retour sur investissement, la croissance et la compétitivité de la chaîne. Selon Fries et Akin (2004) et Banque Mondiale (2007), les financements de la chaîne de valeur relèvent principalement de trois catégories :

- l'apport de crédit, l'épargne, les garanties ou l'assurance pour ou parmi les acteurs de la chaîne de valeur ;
- les alliances stratégiques conclues via les financements étendus par une combinaison d'acteurs de la chaîne de valeur et d'institutions financières ;
- les outils/services de gestion des risques de prix, de production ou de marketing.

### 3.1.4. Défis des infrastructures et l'accès à l'énergie

Les infrastructures demeurent un problème primordial pour toute chaîne de valeur. Dans la plupart des pays d'Afrique Centrale, les conditions de routes sont mauvaises et la densité très faible, limitant ainsi l'accès aux marchés (figure 1.7). Comme si cela ne suffisait pas, les barrages routiers arbitraires, les problèmes d'accès aux produits de rechange importés, les cartels et les monopoles viennent tous s'ajouter aux coûts de transport et à l'environnement à risque auxquels sont confrontés les petits agriculteurs (IFAD, 2009).

Le transport, l'énergie, l'approvisionnement en eau, les technologies de l'information, la téléphonie et les installations internet comptent parmi les composants essentiels des infrastructures nécessaires au développement agro-industriel. Ces composants devraient, en toute logique être garantis par les Etats à partir de leurs revenus nationaux ou du produit de leurs investissements directs étrangers (Yumkella *et al.*, 2011), afin d'accélérer le développement du secteur et couvrir les besoins alimentaires.

Les corridors jouent un rôle majeur dans l'amélioration de l'effet des chaînes de valeur dans les pays sans littoral, notamment en réduisant les temps de transit mais également en renforçant la flexibilité et la diversité des services disponibles sur les itinéraires multimodaux (CEA *et al.*, 2010). L'Afrique Centrale en distingue quelques dont : Douala-RCA-Tchad (1800 km), Pointe noire-RCA-Tchad (1800 km). Toutefois, cela reste très insuffisant.

## 3.2. Les stratégies d'intervention prioritaires

L'objectif de cette sous-section est de présenter les stratégies qui doivent être menées afin d'accélérer le développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale. Mais avant cela, rappelons que la démarche adoptée tout au long de cette étude est une approche systémique (système agro-industriel) et comme telle, l'agro-industrie n'est plus vue seulement comme l'ensemble des entreprises qui font dans la transformation des matières premières

et produits intermédiaires dérivés du secteur agricole (FAO, 1997), mais au contraire intègre les activités en amont et aval de la transformation allant de la production des intrants agricoles jusqu'à la distribution et commercialisation des produits agricoles transformés (Bruneau et Imbernon, 1980). Ainsi, il est donc clair qu'une perspective efficace de développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale doit prendre en compte tous les maillons du système agroalimentaire tout entier, car la mauvaise performance d'un maillon du système peut s'avérer fatale pour le système tout entier. A cet effet, le développement de l'agro-industrie en Afrique Centrale repose sur cinq axes stratégiques prioritaires à savoir la disponibilité et l'accessibilité des intrants, l'intensification de la production, la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures, la transformation et enfin la commercialisation. Toutes ces stratégies dérivent plus ou moins de la vision de l'agenda 2063, et dont le développement des infrastructures, la bonne gouvernance, les institutions fortes, les sciences, les technologies et l'innovation, l'agriculture / ajout de valeur et développement des agro-industries, le développement du capital humain et la paix et sécurité figurent parmi les domaines d'intervention prioritaires au niveau des Etats et des communautés économiques régionales (CUA 2015)

### 3.2.1. La stratégie de la disponibilité et de l'accessibilité des intrants

Le premier chapitre de ce rapport a mis en exergue d'importants déficits en matière d'intrants agricoles et de leur accessibilité (voire section 1). Ainsi, il est donc clair que pour booster l'agro-industrie en Afrique Centrale, d'importantes mesures doivent être prises à ce niveau, car une mauvaise performance ici a des répercussions sur toute la chaîne de valeur. Par conséquent, pour dynamiser ce secteur en Afrique Centrale et accroître la disponibilité et l'accessibilité des intrants agricoles, les actions suivantes doivent être posées.

**Renforcement des capacités des systèmes d'innovation nationaux et régionaux :** Pour accroître la disponibilité et l'accessibilité des intrants agricoles en Afrique Centrale, la re-

cherche agricole doit être mise à contribution. Le renforcement des capacités des systèmes d'innovation nationaux et régionaux en est une option qui ne doit pas être négligée. Cela doit se faire en dotant les centres de recherche nationaux et régionaux, les universités, et les laboratoires de pointe de ressources adéquates. Par ailleurs, étant donné que la recherche est très coûteuse, cela peut se faire en développant des partenariats public-privé entre les centres de recherche, universités et les entreprises privées. De plus, afin de limiter le gaspillage des ressources et optimiser la performance des centres de recherche, une coordination au niveau régional entre les différents centres de recherches nationaux est nécessaire. Pour cela, la création d'une plateforme de partage d'informations au niveau de la CEEAC peut être envisagée.

### **Renforcement de l'attractivité de l'Afrique**

**Centrale :** Certains intrants agricoles tels que les engrais et machines agricoles peuvent difficilement être produits par les pouvoirs publics. Ils doivent être impérativement produits par le secteur privé. Mais pour que cela soit effectif, les pouvoirs publics doivent jouer leur partition. Ils doivent créer des conditions favorables au développement des investissements privés. Le développement et l'amélioration des infrastructures en sont une étape importante. De nouvelles routes et voies ferrées doivent être créées et celles existantes améliorées afin de réduire les coûts de transaction rendant ainsi disponibles les intrants agricoles au niveau des agriculteurs. Les capacités de production énergétique et en eau doivent être renforcées afin de faciliter le développement de l'industrie des intrants agricoles. Ce développement de l'industrie des intrants agricoles peut provenir des investissements privés nationaux ou étrangers. Toutefois, quelle que soit leur origine, leur importance dépend aussi de la qualité du climat des affaires. Les temps et les coûts de création des entreprises en Afrique Centrale doivent être revus à la baisse. La corruption doit être combattue avec fermeté. Les pays de la CEEAC doivent collaborer pour assurer la sécurité et la stabilité politique dans la sous-région, afin d'accroître l'attractivité de la sous-région aux investisseurs étrangers.

### **3.2.2. La stratégie de l'intensification de la production**

L'accroissement de la production agricole observée en Afrique Centrale s'est fait par l'accroissement des espaces cultivés au détriment de l'accroissement de la productivité agricole (Nkamleu, 2004; Kane *et al.*, 2012; Cairns *et al.*, 2013; Djoumessi *et al.*, 2017). De même, les stratégies adoptées jusqu'ici par les Etats n'ont pas produit des effets escomptés, ni entraîné les changements significatifs des capacités technologiques (CEA, 2011). Pour renverser cette tendance, il est important pour les économies de l'Afrique Centrale de recourir à une agriculture intensive et respectueuse de l'environnement. Ceci signifie une utilisation plus accrue des technologies agricoles à l'instar des semences améliorées, des machines agricoles, des engrais (NEPAD, 2013). Ainsi, pour atteindre cet objectif les actions suivantes doivent être menées :

**Amélioration de l'accès à la terre :** la terre est un facteur incontournable pour l'accroissement de la production agricole et le développement de l'agro-industrie en général. L'amélioration de l'accès à la terre ici passe par d'abord par une légifération sur les conditions d'obtention du titre foncier en occurrence l'aspect âge, ensuite la réduction des délais d'obtention des titres fonciers, et enfin la destruction des barrières coutumières afin d'accroître l'accès des femmes aux terres. Cette dernière peut se faire par la sensibilisation des femmes sur leurs droits, le renforcement des organisations de femmes et la promotion des titres de propriété au nom de l'homme et de la femme. Il est donc temps de prendre des mesures concrètes pour améliorer l'accès à la propriété foncière sécurisée des femmes, des peuples autochtones et des personnes qui se trouvent en situation de vulnérabilité comme le note le programme 2030, pour une stratégie d'intensification de la production efficace. Rappelons que la sécurisation de la propriété foncière des femmes peut avoir un impact significatif sur leurs investissements dans le domaine agricole comme le montre Koa Bessala *et al.* (2017). Ainsi, si les femmes ne sont pas en sécurité foncière sur les terres qu'elles cultivent, il y a de forte chance que ces dernières réduisent leurs investissements sur

ces terres, ce qui peut négativement impacter la production.

D'un autre côté, la question de l'accaparement des terres agricoles qui implique l'acquisition et le contrôle "à grande échelle" des terres agricoles par des investisseurs (étrangers ou locaux) pour produire des biens alimentaires, biocarburants exportables ou à des fins spéculatives, est une question préoccupante en Afrique subsaharienne de façon générale. Ce phénomène a pris une grande ampleur à la suite de la crise alimentaire de 2008. Ainsi pour la seule année 2008 par exemple, 42 millions d'hectares de terres agricoles dont les trois quarts (32 millions d'hectares) sont situés en Afrique subsaharienne, ont été convoités par les investisseurs comme le note un rapport de la Banque Mondiale<sup>10</sup>. Bien que ces investissements présentent de nombreux avantages potentiels comme la création d'emplois, le soutien aux infrastructures sociales, l'accroissement des recettes fiscales, la sécurité alimentaire, etc., certaines études présentent toutefois un bilan plutôt mitigé. Ainsi, ces investissements sont pour certains plutôt de nature à empirer la situation en termes de pression sur le foncier et d'insécurité alimentaire dans les pays concernés. Ils ne semblent pour l'instant pas bénéficier aux populations locales à cause notamment de l'incapacité à compenser les pertes de droits fonciers des communautés locales, de la faible gouvernance foncière, des conflits pour l'accès aux ressources, ...

Etant donné que la terre représente un capital naturel très important pour le développement, la question de l'accaparement des terres agricoles doit être abordée dans une optique d'être bénéfique aux populations locales, de favoriser l'agriculture familiale, de protéger les communautés de l'expropriation de leur terre, mais surtout de réduire la dépendance à l'égard des importations alimentaires et de créer des emplois locaux. Il faut pour cela arriver à une meilleure gouvernance foncière.

**Accroissement de l'offre et de l'accès à la formation agricole :** L'offre en formation agri-

cole est encore limitée dans la sous-région. En effet, seules quelques universités offrent des formations agricoles dans la sous-région alors qu'elles sont déterminantes pour l'accroissement de l'utilisation des intrants agricoles et de la productivité agricole. La formation agricole permet aux agriculteurs d'être au courant et même en contact avec les technologies agricoles. Ce qui facilite leur adoption plus tard. Selon une étude menée dans la région du Centre Cameroun, moins de 20% des producteurs de maïs déclarent avoir reçu une formation agricole (Takam Fongang, 2016), ce qui expliquerait en partie les faibles taux d'adoption des technologies agricoles en Afrique Centrale. Afin d'accroître l'offre en formation agricole, de nouvelles universités (instituts) agricoles doivent être créées et celles existantes doivent être renforcées pour accroître leurs capacités. Cette initiative ne doit pas seulement se limiter au niveau universitaire, mais doit s'étendre jusqu'au secondaire. Dans cette perspective, les lycées techniques agricoles en gestation au Cameroun doivent être encouragés et doivent s'étendre sur l'ensemble du territoire et dans la sous-région Afrique Centrale. Toujours dans cette dynamique, une attention particulière doit être accordée au développement des compétences aux métiers de l'aquaculture pour booster ce secteur.

**Accroissement de l'accès au crédit :** Pour pallier à l'insuffisance de financement de l'agro-industrie constatée au chapitre 1, des banques agricoles spécialisées dans le financement des activités agricoles et dérivées doivent être créées à l'échelle nationale et même sous régionale. Ces banques doivent accorder des crédits aux agriculteurs à des prix compétitifs tout en utilisant l'Etat comme garantie. Afin de faciliter la tâche aux dites banques, les pouvoirs publics doivent promouvoir le regroupement des petits exploitants agricoles en véritables entreprises agricoles.

**Soutien à la mécanisation de l'agriculture :** La mécanisation de l'agriculture implique parfois l'achat de machines agricoles que les petits producteurs ne peuvent s'offrir, même s'ils se

---

<sup>10</sup> Deininger et al (2011).



regroupent en association ou entreprises agricoles. Dans cette situation, l'Etat peut jouer un rôle majeur en soutenant les producteurs. Ceci peut passer par la création d'entreprises publiques de location de machines agricoles. Ces entreprises auront pour mission principale la location des machines agricoles aux producteurs.

**Soutien à la diffusion des technologies :** Bon nombre de technologies existent mais sont méconnues par les agriculteurs. Ceci traduit l'inefficacité des systèmes traditionnels de diffusion des technologies agricoles tels que le recours aux agents de vulgarisation, la radio, la télévision, etc. Pour accélérer son processus de diffusion des technologies, l'Afrique Centrale peut bénéficier de l'avancée des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). L'Afrique Centrale connaît une forte utilisation des téléphones mobiles. Une bonne stratégie de diffusion des technologies agricoles peut donc être adossée sur la communication téléphonique.

**Renforcement des capacités des administrations en charge du développement agricole et rural :** un aspect très important pour l'intensification de la production agricole en Afrique Centrale qui est parfois négligé concerne les capacités des administrations en charge des questions agricoles et rurales. Il est primordial pour la réussite des programmes et projets mis en place pour le développement du secteur agricole et rural d'avoir une administration compétente avec des ressources humaines qualifiées. Il est généralement constaté en Afrique Centrale que le personnel dans les administrations en charge des questions agricoles et rurales, est généralement constitué des agronomes. Il est important d'intégrer à ce personnel d'autres spécialistes pouvant permettre d'atteindre l'efficacité et l'efficience dans la poursuite des objectifs assignés, notamment des économistes (agroéconomistes), des sociologues ruraux, etc.

**Investir davantage dans la production et dans la diffusion de statistiques :** les statistiques agricoles, en Afrique en général et en Afrique Centrale en particulier, sont d'un enjeu très important pour la recherche et la politique

agricoles. Toutefois, force est de constater que dans cette dernière région, ces statistiques sont généralement difficiles d'accès et totalement pas à jour. Intensifier la production agricole en Afrique Centrale passera forcément par un investissement important préalable dans la production et la diffusion des statistiques agricoles. Pour arriver à une politique efficace d'intensification de la production agricole, les statistiques jouent un rôle primordial. De plus, il ne faudra pas seulement se contenter de produire et diffuser des informations, mais aussi et surtout les collecter à une fréquence régulière, afin d'avoir une idée réelle de l'évolution de la situation sur le terrain, et pouvoir évaluer efficacement les programmes et politiques mis en œuvre.

### **3.2.3. La stratégie de la disponibilité et de l'accessibilité des infrastructures**

Pour assurer un développement harmonieux de l'agro-industrie en Afrique Centrale, il est indispensable de procéder au développement des infrastructures. En effet, comme le soulignent le Programme 2030 et l'agenda 2063, le développement des infrastructures sur le plan national mais aussi régional joue un rôle majeur dans la transformation économique envisagée. L'agenda 2063 prône un développement des infrastructures terrestres, aériennes et maritimes. En plus des infrastructures susmentionnées, les infrastructures de stockage, de conservation et de commercialisation doivent être également développées. Étant donné que ces dernières infrastructures sont consommatrices d'espaces, des réformes foncières s'imposent afin de rendre plus aisé l'accès à la terre notamment aux jeunes investisseurs. Les délais d'acquisition des titres fonciers sont très longs et doivent être revus à la baisse.

Yumkella *et al.* (2011) avaient déjà souligné le rôle crucial que devraient jouer les Etats pour renforcer et ou aménager des espaces commerciaux, afin de faciliter l'écoulement des produits agricoles transformés. Ils peuvent également soutenir la construction des magasins de stockage et de conservation des produits agricoles, afin de limiter les pertes post-récoltes estimées à 30, 50 et 70 pour cent respectivement pour les céréales, les ra-

cines et tubercules, et les fruits et légumes (FAO et ONUDI, 2010).

### **3.2.4. La stratégie de la transformation agricole**

La stratégie de la transformation vise à stimuler et/ou renforcer les activités de transformation agricole en Afrique Centrale. Les activités de transformation agricole sont un maillon important du système agroalimentaire. Elles permettent de réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique Centrale par quatre canaux essentiels à savoir la réduction des pertes post-récoltes, l'extension des durées de conservation des produits agricoles, la valorisation des produits agricoles et l'amélioration de la qualité et de la salubrité des produits alimentaires (FAO et ONUDI, 2010). Les activités de transformation agricole sont d'autant plus importantes qu'elles sont sources de création d'emplois, de richesse et de réduction de la pauvreté. De plus, les activités de transformation agricole ou plus globalement l'agro-industrie, constituent un secteur à fort lien avec d'autres secteurs économiques et comme tel, un progrès dans l'agro-industrie engendrerait des progrès dans les autres secteurs. Sur cette base et dans la dynamique de Hirschman (1958) citée par FAO (1997), l'agro-industrie constitue le secteur sur lequel les économies de l'Afrique Centrale peuvent miser pour assurer leur croissance économique et leur transformation structurelle. Dans cette perspective, les actions suivantes sont à poser.

**Promotion de l'intégration horizontale :** En Afrique Centrale, l'agro-transformation est dominée par les petits exploitants du secteur informel, qui ont un accès limité au crédit et à la technologie (FAO et ONUDI, 2010). Une intégration de ces derniers vers une entité un peu plus grande leur permettrait d'accroître leur capital, de partager leurs expériences et d'être plus compétitifs sur le marché dérivant des économies d'échelle.

**Création des zones agro-industrielles :** Les gouvernements doivent aménager des espaces pour la création des zones agro-industrielles. Ces zones doivent accueillir essentiellement

les entreprises opérant dans le domaine de l'agro-industrie et activités connexes. Les zones agro-industrielles doivent être localisées de préférence à proximité des bassins de production agricole, afin de limiter les pertes post-récoltes et les coûts de transaction. Ces zones doivent s'accompagner des mécanismes incitatifs tels que les réductions fiscales pour stimuler l'installation des entreprises agro-industrielles dans lesdites zones.

**Promotion de l'entrepreneuriat :** L'entrepreneur est celui qui prend le risque pour débiter une activité économique génératrice de revenus. Les jeunes doivent être encouragés à se lancer dans le secteur de l'agro-transformation. Cela doit se faire à travers un soutien technique et même financier tout le long du processus de création de leurs entreprises. Les centres d'accompagnement des jeunes à la création d'entreprises doivent être renforcés et réorientés vers un soutien plus accru à la création d'entreprises agro-industrielles. Les formations à l'entrepreneuriat ne doivent plus se limiter au niveau universitaire. Elles doivent s'étendre jusqu'au secondaire. Les gouvernements doivent également travailler dans la création et la vulgarisation des technologies de transformation agricole.

**Promotion des normes hygiéniques et phytosanitaires :** Les chapitres précédents ont identifié le défaut de qualité de bon nombre des produits agro-industriels de l'Afrique Centrale. Ainsi, pour combler cette tare et redorer le blason de leurs produits, les économies de l'Afrique Centrale doivent encourager les entreprises à s'arrimer aux règles et normes hygiéniques et phytosanitaires en vigueur, afin de maximiser les ventes. Pour ce faire, les différentes agences de normalisation dans les différents pays doivent être renforcées.

### **3.2.5. La stratégie de la commercialisation**

L'idée derrière cette stratégie est de booster la commercialisation tant sur les territoires nationaux qu'à l'international des produits agricoles transformés d'origine d'Afrique Centrale. Pour atteindre cet objectif, une stratégie optimale devrait accorder une attention particulière à

la communication. Car selon certaines études, certains produits africains, pourtant de bonne qualité, ne sont pas consommés parce qu'ils sont tout simplement méconnus des populations (ONUDI, 2011). Dans ces conditions, l'organisation des salons de l'agro-industrie à l'échelle nationale et même régionale dédiés uniquement aux entreprises agro-industrielles, sont des pistes à explorer pour faire connaître les produits de l'agro-industrie. De telles initiatives permettront aux entreprises agro-industrielles de promouvoir leurs produits, et de créer des partenariats entre entreprises privées. Les pouvoirs publics de l'Afrique Centrale, à travers leurs chaînes de télévision et de radios publiques, peuvent également accélérer la visibilité des produits agro-industriels en proposant des espaces dédiés à la promotion des produits agro-industriels « made in Central Africa ».

Enfin de compte, il est impératif de noter que la bonne gouvernance et la responsabilisation sont la clef de voûte pour l'efficacité

et des interventions suggérées dans ce rapport, en droite ligne avec le Programme 2030 et l'agenda 2063. Ce sont des conditions nécessaires à toute stratégie de développement en Afrique Centrale pour atteindre des effets positifs, durables et inclusifs. En effet, cette région est reconnue pour avoir de nombreux problèmes liés à la bonne gouvernance et à la responsabilité des décideurs politiques. Il est plus que temps d'intégrer la bonne gouvernance comme fondement de toute action de développement de la sous-région.

### **3.3. Conclusion**

Ce chapitre s'est appuyé sur les insuffisances de politiques publiques antérieures, pour formuler de nouvelles politiques pour la performance des agro-industries en Afrique Centrale.

Par ailleurs, une bonne évaluation des performances de ces politiques nécessite des statistiques de base collectées auprès des acteurs permettant d'apprécier périodiquement l'ampleur de la politique.

## Conclusion générale

Ce rapport a permis d'explorer le potentiel de l'agro-industrie de l'Afrique Centrale, d'évaluer les politiques mises en œuvre et d'en proposer les nouvelles stratégies. Ces nouvelles stratégies sont proposées pour servir aux décideurs des pays de l'Afrique Centrale chargés d'élaborer les politiques de l'agro-industrie pour une transformation structurelle.

Le chapitre 1 a fait un constat de l'état de lieu de l'agro-industrie en Afrique Centrale. Ainsi, ayant constaté que l'agro-industrie est encore un secteur embryonnaire, il est nécessaire d'identifier les obstacles à la performance avant de mettre en évidence le potentiel de l'agro-industrie que regorge l'Afrique Centrale.

Le chapitre 2 a permis de faire un bilan critique des politiques déjà mises en œuvre. Partant d'une vue de l'ensemble des politiques agricoles spontanées, ce chapitre a fait une analyse critique du Programme Détaillé de Développement intégré de l'Agriculture Africaine (PDDAA) en Afrique Centrale, impulsé par l'Union Africaine à travers le NEPAD.

Le chapitre 3 s'est appuyé sur les insuffisances des politiques déjà mises en œuvre, pour proposer des nouvelles stratégies à mettre en œuvre afin de faire décoller le secteur de l'agro-industrie pour une transformation structurelle de l'Afrique Centrale.

## Annexe

### Objectifs du Développement Durable

- 1) Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- 2) Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
- 3) Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- 4) Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
- 5) Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- 6) Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.
- 7) Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.
- 8) Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- 9) Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
- 10) Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.
- 11) Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
- 12) Établir des modes de consommation et de production durables.
- 13) Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
- 14) Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
- 15) Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
- 16) Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
- 17) Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

## Bibliographie

- ACET 2014. The Soybean Agri-Processing Opportunity in Africa. African Center for Economic Transformation. [http://www.tropicalsoybean.com/sites/default/files/The%20Soybean%20Agri-Processing%20Opportunity%20in%20Africa\\_ACET.pdf](http://www.tropicalsoybean.com/sites/default/files/The%20Soybean%20Agri-Processing%20Opportunity%20in%20Africa_ACET.pdf) (Consulté le 30/05/2017).
- ANSEEUW, W. et WAMBO, A. 2008. Le volet agricole du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) peut-il répondre à la crise alimentaire du continent? *Hérodote*, 40-57.
- BAD 2014. La productivité agricole de l'Afrique est la plus faible au monde. Abidjan: Banque africaine de développement.
- BANQUE MONDIALE 2006. World Development Indicators 2006. Washington, DC: Banque Mondiale.
- BANQUE MONDIALE 2007. Agriculture and Rural Development. Washington, DC: Banque Mondiale.
- BANQUE MONDIALE 2008. Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement. Washington, DC: Banque Mondiale.
- BANQUE MONDIALE 2013. Le potentiel de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Afrique. Washington, DC: Banque Mondiale.
- BANQUE MONDIALE 2017. Enabling the Business of Agriculture 2017. Washington, DC: Banque Mondiale.
- BELWARD, A., BISSELINK, B., BÓDIS, K., BRINK, A., DALLEMAND, J., DE ROO, A., HULD, T., KAYITAKIRE, F., MAYAUX, P. et MONER-GIRONA, M. 2011. Renewable energies in Africa. *F. Monforti (Ed.)*, 1-62.
- BRUNEAU, M. et IMBERNON, J. 1980. Le système agro-industriel et l'agriculture contractuelle dans les campagnes du Tiers Monde. *Espace géographique*, 9, 211-222.
- CAIRNS, J. E., HELLIN, J., SONDER, K., ARAUS, J. L., MACROBERT, J. F., THIERFELDER, C. et PRASANNA, B. 2013. Adapting maize production to climate change in sub-Saharan Africa. *Food Security*, 5, 345-360.
- CEA 2009a. État d'avancement du processus d'intégration en Afrique Centrale. Addis-Abeba: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.
- CEA 2009b. Rapport économique sur l'Afrique 2009 : développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales. Addis-Abeba: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.
- CEA 2011. Politiques industrielles en vue de la transformation structurelle des économies africaines : options et pratiques optimales. *Travaux de recherche de la CEA sur les politiques, No 2*. Addis-Abeba: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.
- CEA 2017. L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique *Rapport Economique sur l'Afrique 2017*. Addis-Abeba: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

CEA, BAD et CUA 2017. African Statistical Yearbook. Addis-Abeba: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

CEA, BAFD et OCDE 2010. Perspectives économiques en Afrique 2010. Paris: Organisation de Coopération et de Développement Economiques

CEEAC 2014. 10 Ans Du PDDAA En Afrique Centrale. *Bulletin PDDAA Afrique Centrale edition*. Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.

CHANG, H.-J. 2009. Economic History of the Developed World: Lessons for Africa. *A Lecture Delivered in the Eminent Speakers Program of African Development Bank, University of Cambridge*.

CHRISTIAENSEN, L. et DEMERY, L. 2007. Down to Earth: Agriculture and Poverty reduction in Africa. Washington, DC: Banque Mondiale.

COMMISSION EUROPÉENNE 2013. Agribusiness and Development: How Investment in the African Agri-Food Sector Can Help Support Development. *Séminaire co-organisé par DG Development et Cooperation EuropeAid*. Bruxelles: Union Européenne.

CUA, 2015. AGENDA 2063: L'Afrique que nous voulons - Cadre stratégique commun pour une croissance inclusive et un développement durable - Premier plan décennal de mise en œuvre 2014-2023. Commission de l'Union Africaine.

DEININGER, K., BYERLEE, D., LINDSAY, J., NORTON, A., SELOD, H. et STICKLER, M. 2011. Rising global interest in farmland: can it yield sustainable and equitable benefits? Washington D.C: Banque Mondiale.

DJOUMESSI, F. Y., BIDOGEZA, J. C., KAMDEM, B. C. et AFARI-SEFA, V. 2017. Socio-economic and institutional factors underlying efficiency of smallholder vegetable farms in the Southwest region of Cameroon. *International Journal of Social Economics*, In Press.

FAO 1997. The Agro-Processing Industry and Economic Development. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

FAO 2014. Innovation in Family Farming. The State of Food and Agriculture 2014. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

FAO 2017. FAOSTAT database collections. <http://faostat.fao.org> (page consultée le 09/07/2017). Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

FAO et LE HUB RURAL 2013. Politique Agricole Commune (PAC). *Projet de document*. Communauté Économique des États de l' Afrique Centrale.

FAO et ONUDI 2010. Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A). *Programme Cadre*. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.

FORUM ECONOMIQUE MONDIAL 2015. Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015. Genève: Forum Economique Mondial.

FRIES, R. et AKIN, B. 2004. Value chains and their significance for addressing the rural finance challenge. *Accelerated Microenterprise Advancement Project (AMAP), microREPORT No. 20*. Washington D.C: USAID.

GALAL, A. 2008. Comparative Assessment of Industrial Policy in Selected MENA Countries: An Overview. *Industrial Policy in the Middle East and North Africa: Rethinking the Role of the State*, 1.

GICAM 2014. Agro-Industrie. *Le Bulletin du GICAM*. Douala: Groupe Inter-Patronal Du Cameroun.

HONOHAN, P. et BECK, T. 2007. Making Finance Work for Africa. Washington, DC: Banque Mondiale.

HUMPHREY, J. et SCHIMITZ, H. 2002. Developing country firms in the world economy: Governance and upgrading in global value chains. Duisberg: Institut für Entwicklung und Frieden der Gerhard-Mercator-Universität Duisburg (INEF).

IFAD 2009. Sending Money Home to Africa: Remittance market, enabling environment and prospects. Rome: Fonds International de Développement Agricole

JOHNSTON, B. F. et MELLOR, J. W. 1961. The role of agriculture in economic development. *The American Economic Review*, 51, 566-593.

KANE, G. Q., FONDO, S. et ABAYOMI OYEKALE, S. 2012. Efficiency of groundnuts/maize intercropped farms in Zoetele, south Cameroon: A data envelopement approach. *Life Science Journal*, 9, 3955-3962.

KOA BESSALA, P.P., AMBAGNA, J.J., KANE, G.Q. 2017. Women land tenure security and agricultural investment in rural Cameroon. In: PIOT-LEPETIT, I. (ed.), *Cameroon in the 21st Century: Prospects and Challenges vol. 2. Environment and People*, New York: Nova Science Publishers, Inc. MAATMAN, A. 2012. Systèmes et entreprises agricoles compétitifs: Une approche au niveau local du développement de l'agro-industrie en Afrique sub-saharienne. Centre technique de coopération agricole et rurale

MARNIESSE, S. et FILIPIAK, E. 2003. Compétitivité et mise à niveau des entreprises : approches théoriques et déclinaisons opérationnelles. Paris: Agence Française de Développement.

MORRIS, M., KELLY, V. A., KOPICKI, R. J. et BYERLEE, D. 2007. Fertilizer Use in African Agriculture: Lessons Learned and Good Practice Guidelines. Washington, DC: Banque Mondiale.

MWABU, G. et THORBECKE, E. 2004. Rural development, growth and poverty in Africa. *Journal of African Economies*, 13, i16-i65.

NEPAD 2005. Agribusiness, supply chain, and quality control initiative. *Note Conceptuelle du NEPAD*. Midrand: Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

NEPAD 2013. Les agricultures africaines, transformations et perspectives. Johannesburg: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

NEPAD 2016. Directives Mise En Oeuvre Du PDDAA Pays Sous La Déclaration de Malabo. Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

NKAMLEU, G. B. 2004. L'échec de la croissance de la productivité agricole en Afrique francophone. *Économie rurale*, 279, 53-65.

NZIRAMASANGA, M. 1995. Formulating industrial policy in Africa : 2000 and beyond. Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.



- OCDE 2001. Mesurer la productivité, mesurer la croissance de la productivité par secteur et pour l'ensemble de l'économie. <http://mdgs.un.org/unsd/nationalaccount/docs/OECD-Productivity-f.pdf> (Consulté le 06/06/2017)
- OMC 2010. Examen des politiques commerciales : République Démocratique du Congo. *Document de Travail WT/TPR/S/240*. Organisation Mondiale du Commerce. [http://www.wto.org/french/tratop\\_f/tpr\\_f/tp340\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tp340_f.htm) (Consulté le 29/05/2017)
- ONUDI 2011. Agribusiness pour la prospérité de l'Afrique. Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.
- ONUDI 2016. Manufacture Value Added (2010 USD). Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.
- PONTE, S. 2007. Bans, tests, and alchemy: Food safety regulation and the Uganda fish export industry. *Agriculture and Human Values*, 24, 179-193.
- PONTE, S. et EWERT, J. 2009. Which way is "up" in upgrading? Trajectories of change in the value chain for South African wine. *World Development*, 37, 1637-1650.
- RAO, K. L. 2006. Agro-industrial parks experience from India. *Agricultural and Food Engineering Working Document*, 3.
- RESAKSS 2017. RESAKSS data base collection. Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System.
- ROEPSTORFF, T. M., WIGGINS, S., M., A. et HAWKINS, A. M. 2011. Le profil de l'agribusiness en Afrique. In: YUMKELLA, K. K., KORMAWA, P. M., ROEPSTORFF, T. M. & HAWKINS, A. M. (eds.) *L'agribusiness au secours de la prospérité de l'Afrique*. Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).
- SCHULTZ, T. 1964. *Transforming Traditional Agriculture*, New Haven, Yale University Press.
- TAKAM FONGANG, G. M. 2016. Impact de l'adoption des variétés améliorées de maïs sur le rendement dans la région du Centre Cameroun. *Mémoire de Master*. Yaoundé: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Yaoundé II.
- TEMPLE, L., MARIE, P. et BAKRY, F. 2008. Les déterminants de la compétitivité des filières bananes de Martinique et de Guadeloupe. *Economie Rurale*, 308, 36-54.
- WDI 2017. World Development Indicators. Washington, DC: Banque Mondiale.
- WIGGINS, S. et ROEPSTORFF, T. M. 2011. Les nouvelles réalités mondiales qui régissent l'agribusiness. In: YUMKELLA, K. K., KORMAWA, P. M., ROEPSTORFF, T. M. & HAWKINS, A. M. (eds.) *L'agribusiness au secours de la prospérité de l'Afrique*. Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).
- WILKINSON, J. et ROCHA, R. 2008. Agro-industries trends, patterns and developmental impacts. *Article préparé pour Global Agro-industries Forum (GAIF)*. New Delhi.
- YUMKELLA, K. K., KORMAWA, P. M., ROEPSTORFF, T. M. et HAWKINS, A. M. 2011. *L'agribusiness au secours de la prospérité de l'Afrique*, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

